



SYNDICAT DÉPARTEMENTAL DES ÉNERGIES DE SEINE-ET-MARNE

Rapport d'activité

2020





PIERRE YVROUD

PRÉSIDENT DU SDESM

Les récents évènements climatiques qui ont touché avec une très rare intensité de nombreux pays dans le monde, ouragans, inondations, incendies, ne sont finalement que les conséquences d'un dérèglement dont on connaît maintenant les causes et sur lesquelles le GIEC, dans ses rapports successifs de plus en plus alarmistes, établit un diagnostic sans appel.

Une grande partie de ce dérèglement, quoi que nous fassions, produira dans les prochaines décennies voire les prochains siècles, des changements irréversibles comme la fonte des glaces, la montée du niveau des océans ou bien encore l'extension des zones désertiques avec de dramatiques conséquences, notamment au point de vue des flux migratoires.

La France, même si sa situation dans une zone tempérée lui confère un statut relativement privilégié, n'échappera pas à cette inéluctable transformation de notre cadre de vie. Faut-il pour autant se résigner face à ces projections alarmistes et à la grande difficulté pour les États à prendre des mesures si nécessaires pour en limiter les effets ? Certes non, et chacun, à son niveau de responsabilité dans cette lutte contre un emballement devenu difficilement contrôlable, doit prendre sa part. Malgré la crise sanitaire mondiale que nous subissons, c'est bien ce que s'efforce de faire le SDESM comme en témoignent les nombreuses réalisations conduites jusqu'à leur terme.

QUELQUES CHIFFRES :

14 km de réseaux basse tension ont été enfouis pour plus de 11 millions d'euros, 13 km de fils nus ont été supprimés et 450 000 € ont été investis pour renforcer le réseau et améliorer la qualité de la fourniture d'électricité. En matière d'éclairage public, ce sont plus de 2 000 points lumineux neufs qui ont remplacé autant de candélabres vétustes et sécurisé de nombreux espaces publics. Concernant les études préalables à des actions en matière d'efficacité et de sobriété énergétiques, elles ont été engagées par le syndicat avec l'aide de la FNCCR et de la banque des territoires : 180 des 400 audits programmés pour les installations thermiques de bâtiments publics ont été réalisés. Portée par le syndicat et le réseau ECOCHARGE 77 mais aussi par la SEM SDESM ÉNERGIES pour les stations d'avitaillement en GNV, la mobilité décarbonée poursuit sa croissance et constitue un atout en matière d'attractivité du territoire seine-et-marnais.

Enfin, en dépit de la situation sanitaire à laquelle nous avons tous été confrontés, les comités de territoire ont pu se réunir et désigner les 81 représentants des communes siégeant au comité syndical. Ceux-ci m'ont à nouveau accordé leur confiance pour six ans, et je pourrai m'appuyer sur un bureau syndical en grande partie renouvelé par des élus particulièrement impliqués qui ont immédiatement pris la mesure des enjeux stratégiques.

Nous sommes et resterons à votre écoute pour mener à bien les missions régaliennes du SDESM, mais aussi pour contribuer à limiter les effets du dérèglement climatique.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce rapport d'activité 2020.

SOMMAIRE

P.5 BUREAU ET COMITÉ SYNDICAL

P.8 LES FAITS MARQUANTS ET LES MANIFESTATIONS

P.9 LES ENFOUISSEMENTS DES RÉSEAUX

P.11 LA QUALITÉ DE LA FOURNITURE

- la campagne de pose d'enregistreurs de tension
- les renforcements
- les fresques trompe-l'œil
- la démolition des postes tours
- la rénovation des postes de transformation

P.15 LE CONTRÔLE DES CONCESSIONNAIRES

- l'analyse détaillée de la qualité de la fourniture d'électricité
- le contrôle du concessionnaire GRDF
- le contrôle au quotidien du concessionnaire ENEDIS
- le contrôle de la TCCFE

P.22 L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

- le marché de maintenance et d'exploitation d'éclairage extérieur
- la gestion de la maintenance assistée par ordinateur
- les travaux

P.25 LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

- le Conseil en Energie Partagé (CEP)
- l'outil SIME
- le groupement de commande isolation des combles
- le projet EMIT
- le Plan Climat Air Énergie territorial (PCAET)
- la Commission Consultative Paritaire (CCP)
- les énergies renouvelables

P.30 LES BORNES DE RECHARGE

P.31 LE SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

- le développement du portail en ligne arcOpole pro
- les levés topographiques sur le territoire des communes membres
- les services aux non adhérents
- la coopération avec les autres syndicats franciliens

P.33 LES FINANCES ET LES RESSOURCES HUMAINES

- le budget 2020
- le détail des charges à caractère général
- les ressources humaines
- la formation
- le trombinoscope des services

P.40 LES ACHATS D'ÉNERGIE ET LES MARCHÉS PUBLICS

P.41 LES OUTILS DE COMMUNICATION

P.42 LA SEM SDESM ÉNERGIES

- nos réalisations
- nos projets engagés

P.43 LA SEM BI-METHA 77

LE COMITÉ SYNDICAL DU SDESM

Le comité syndical du SDESM est l'instance délibérative qui vote les principales décisions annuelles et détermine la politique à mener dans les collectivités adhérentes. Les membres du comité syndical du SDESM sont renouvelés après les élections municipales et communautaires.

Le comité syndical est composé de deux collèges :

PREMIER COLLÈGE : délégués des communes désignés par les comités de territoire. Selon les statuts du SDESM, chaque commune désigne deux délégués titulaires et un délégué suppléant. Ces délégués siègent dans les huit comités de territoire du SDESM. Ces huit comités de territoire, qui constituent le premier collège électoral du SDESM, procèdent à l'élection des délégués syndicaux qui siègent au sein du comité syndical du SDESM.

DEUXIÈME COLLÈGE : délégués des EPCI à fiscalité propre. Selon les statuts du SDESM, chaque EPCI à fiscalité propre, membre du syndicat au titre de la compétence AODE, est représenté par un délégué titulaire qui siège au sein du comité syndical du SDESM. Ce délégué représente l'EPCI et ses communes adhérentes. 2 délégués sont désignés par les deux EPCI adhérents (Communauté d'Agglomération Coulommiers Pays de Brie et Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud).

LA COMPOSITION DU COMITÉ SYNDICAL



LE BUREAU SYNDICAL DU SDESM

Le comité syndical élit parmi ses délégués un bureau composé d'un président et d'un maximum de 15 vice-présidents. Il est l'organe exécutif du syndicat.

LA COMPOSITION DU BUREAU SYNDICAL

VICE-PRÉSIDENTS

Pierre YVROUD
Président

Christian POTEAU
1^{er} vice-président
Chargé des relations avec les 8 territoires et les syndicats d'énergie d'Île-de-France

Jacques DELPORTE
2^{ème} vice-président
Chargé du suivi des PCAET et du développement de l'hydrogène décarboné

Pascal MACHU
3^{ème} vice-président
Chargé des relations avec RTE et GRT Gaz

Michel GARD
4^{ème} vice-président
Chargé du suivi des travaux sur le réseau électrique basse tension

Pascal FOURNIER
5^{ème} vice-président
Chargé du suivi du contrôle des concessionnaires ENEDIS et DSD et du contrôle de la TCCF

Claude RAIMBOURG
6^{ème} vice-présidente
Chargée des relations avec la FICOR et les acteurs institutionnels de l'énergie

Didier FENOUILLET
7^{ème} vice-président
Chargé de l'éclairage public et du développement de la Smart City

Jacques ILLIEN
8^{ème} vice-président
Chargé de la mobilité électrique et du développement des carburants propres

Philippe BAPTIST
9^{ème} vice-président
Chargé des relations avec les opérateurs de communications électroniques et du développement des réseaux de chaleur et de froid

Christophe MARTINET
10^{ème} vice-président
Chargé du SIG et de la stratégie Open Data

Bernadette BEAUVAIS
11^{ème} vice-présidente
Chargée du développement des technologies innovantes de gaz et d'électricité renouvelables

Isabelle PERIGAUULT
12^{ème} vice-présidente
Chargée des finances et des ressources humaines

Stéphanie AUZIAS
13^{ème} vice-présidente
Chargée des relations avec les usagers et du développement d'un comité consultatif de la transition écologique

Claire CAMIN
14^{ème} vice-présidente
Chargée de la commande publique durable

Frédéric MOREL
15^{ème} vice-président
Chargé de l'efficacité énergétique des bâtiments publics et du Comité en Energie Partagée

ASSESEURS

Gilles DURAND
1^{er} assesseur

Michel DUBARRY
2^{ème} assesseur

Freddy BODIN
3^{ème} assesseur

L'ORGANISATION TERRITORIALE



LES FAITS MARQUANTS ET LES MANIFESTATIONS 2020

5 février

INAUGURATION DE LA STATION D'AVITAILLEMENT GNV DE SAINT-THIBAULT-DES-VIGNES



La première station publique d'avitaillement en GNV exploitée par la SEM SDESM ENERGIES a été inaugurée le 5 février, en présence de Madame la Ministre Emmanuelle Wargon. Le Président du SIAM, Jacques Delporte, le Président du SDESM, Pierre Yvrout, Edouard Sauvage, Directeur Général de GRDF, et Olivier Gobaut, Directeur Général de la SEM SDESM ENERGIES ont expliqué le fonctionnement de cette station.

23 juin

SIGNATURE DE LA CHARTE CAP METHA 77



Le SDESM a signé le 22 juin 2020 la charte CAP METHA 77 et son plan d'actions avec 8 autres partenaires : le Département de Seine-et-Marne, la Région Ile-de-France, l'union des maires de Seine-et-Marne, l'ADEME, la chambre d'agriculture de Seine-et-Marne, GRT gaz et GRDF. Leur objectif commun : favoriser le développement des unités de méthanisation dans le département pour produire du biogaz.

Août - Septembre

COMITÉS DE TERRITOIRES



Plus de 680 élus présents ont nommé 81 délégués syndicaux pour siéger au comité syndical du SDESM afin d'élire le nouveau Président du Syndicat et les vice-présidents. L'exécutif présidera aux destinées du Syndicat jusqu'en 2026 pour développer le territoire seine-et-marnais et répondre aux enjeux de la transition climatique et de la sobriété énergétique.

2 septembre

NOUVEAU SITE INTERNET



Le SDESM a lancé un site internet intuitif, interactif et conforme au référentiel d'accessibilité de niveau double AA.

10 septembre

INSTALLATION DU COMITÉ SYNDICAL DU SDESM



Le comité syndical, réuni à deux reprises les 10 septembre et 14 octobre 2020, a élu le Président ainsi que quinze vice-présidents et trois assesseurs composant le bureau syndical du SDESM. Ces élus sont représentatifs de l'ensemble des territoires de Seine-et-Marne.

30 octobre

CRÉATION D'UN RÉSEAU DE CHALEUR BIOMASSE À LIZY-SUR-OURCQ



Un nouveau réseau de chaleur public alimenté par des énergies renouvelables a été lancé en Seine-et-Marne. Le SDESM et la société Agronergy ont signé le 30 octobre 2020, un contrat de délégation de service public pour la création et l'exploitation d'un réseau de chaleur public sur la commune de Lizy-sur-Ourcq, pour une durée de 21 ans.

1^{er} décembre

SIGNATURE DE LA FEUILLE DE ROUTE 2021-2023 DE LA CDTE EN SEINE-ET-MARNE



Réunis en comité de pilotage sous la présidence du secrétaire général de la Préfecture, les partenaires institutionnels ont signé une feuille de route triennale afin de mettre en œuvre la transition énergétique au travers du Contrat de Relance et de Transition Écologique.

LES ENFOUISSEMENTS DES RÉSEAUX

Un projet d'enfouissement prend en compte obligatoirement l'ensemble des réseaux aériens existant sur le périmètre défini (les réseaux moyenne et basse tensions, l'éclairage public, les réseaux de télécommunication cuivre et la fibre optique...).

STATISTIQUES OPÉRATIONNELLES



103 APS* effectués



60 APS validés dont 3 annulés / reportés



57 opérations d'enfouissement lancées



14 km de réseau Basse Tension (BT) enfouis



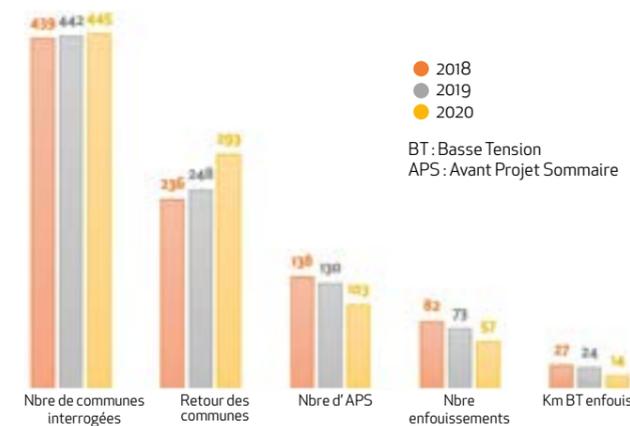
11 millions d'euros d'études et travaux tous réseaux

3 délégations de maîtrise d'ouvrage

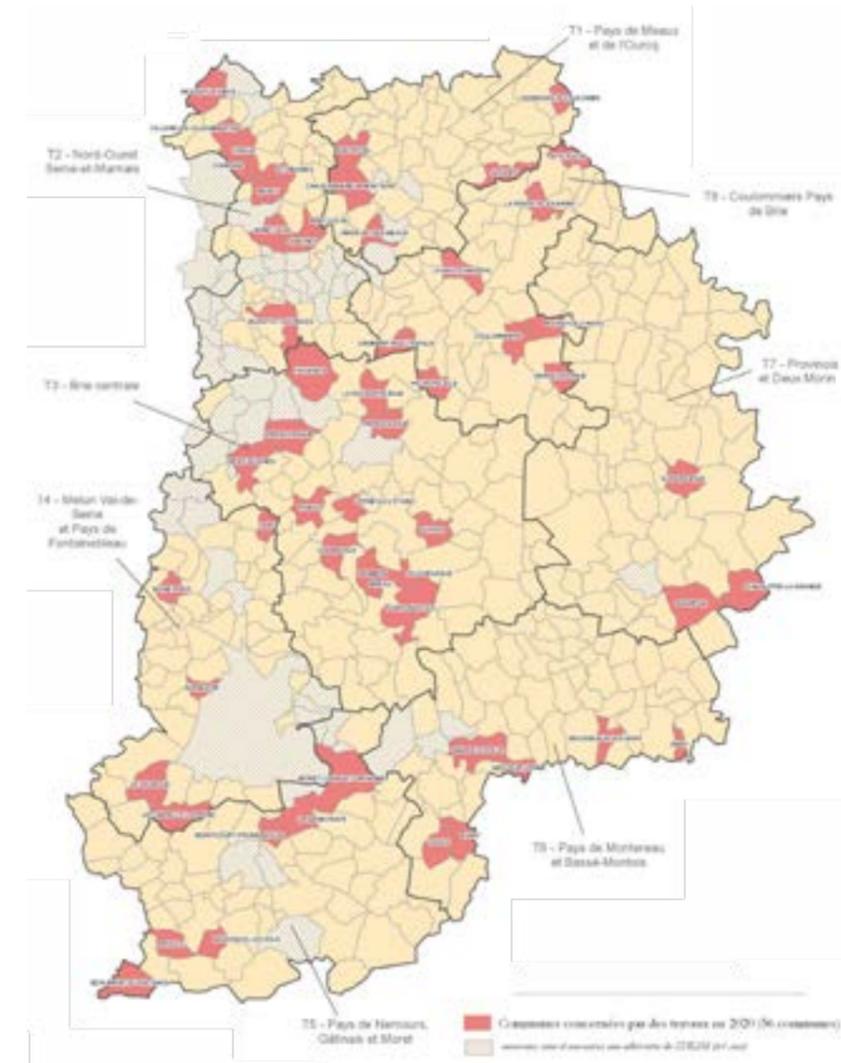
3 extensions BT pour raccordement d'équipements communaux

* (Avant-Projet Sommaire)

Évolution du nombre de projets



ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX



LA CONTINUITÉ DE SERVICE

Cette année 2020 restera dans les mémoires comme une année de crise planétaire. Pourtant, l'activité du service n'a jamais ralenti. Le service enfouissement des réseaux a su s'adapter et maintenir son plan de charge malgré le coronavirus, les élections municipales et les difficultés supportées par certains de nos partenaires.



Commune de Citry
Rue du plessier



Commune de Soignolles-en-Brie
Rue de Mont



LE SUIVI DES DÉCHETS

De nouvelles procédures spécifiques ont été mises en place avec certains gestionnaires de réseaux concernant la gestion et la destruction des déchets dangereux (ex : les supports bois traités à la créosote avec Orange, les transformateurs avec Enedis).

LA QUALITÉ DE LA FOURNITURE

LA CAMPAGNE DE POSE D'ENREGISTREURS DE TENSION

Depuis début 2018, le SDESM opère une campagne de mesures de la tension électrique au domicile des particuliers afin de vérifier la qualité de desserte sur le périmètre concédé et planifier d'éventuels travaux de renforcement de réseau. Lors de la campagne 2019-2020,

86 enregistreurs ont été posés
sur **38** communes

Cette démarche a permis de détecter des contraintes qui ont généré des travaux de renforcement, avec notamment, la création d'un nouveau poste par Enedis et plus de

290 k€ de travaux d'enfouissement pour le SDESM.



LES RENFORCEMENTS

Activité organique du syndicat, les opérations de renforcement consistent à améliorer le réseau de distribution électrique afin que la qualité du courant fourni aux abonnés soit satisfaisante. Elle doit être conforme aux prescriptions du législateur et au cahier des charges de la concession.

En 2020, les 7 renforcements réalisés (Villiers-Saint-Georges, Blennes Poste DP Villoseau, Blennes Poste DP BRULE, La Chapelle-La-Reine, Crouy-sur-Ourcq, Grisy-Suisnes, Voulx), soit 3 409 mètres linéaires de réseau sur la totalité du territoire du SDESM, ont été subventionnés en partie par le CAS FACE* (80%). Ces opérations étaient préconisées par ENEDIS.

Le montant des travaux s'élève à
446 k€ HT

* CAS FACE : Compte d'Affectation Spéciale
« Financement des Aides aux Collectivités pour l'Électrification rurale ».

LA FRESQUE TROMPE-L'ŒIL

Une procédure spécifique est à disposition des communes pour la réalisation de fresques sur les postes de transformation.

Cette année, les subventions versées sont de **7,7 k€**

pour un montant de travaux de **13,1 k€ HT**



poste JAVAL
Livry-sur-Seine



poste SAINT-MÉRY
Saint-Méry

LE RAPPORT D'ANALYSE DES ENREGISTREURS

Cette campagne permet de compléter notre analyse sur la qualité et la continuité de la fourniture d'électricité sur le territoire du SDESM.

La campagne 2019-2020 était la troisième tournée réalisée par le SDESM, permettant aux communes et à leurs administrés de bénéficier d'analyse de la qualité de la fourniture électrique aux bornes aval de leurs installations.

Cette étude spécifique d'analyse de la qualité de la fourniture permet de détecter des zones ou des usagers en contrainte de tension, en complément du travail déjà réalisé par le concessionnaire Enedis.

La campagne d'enregistrement 2019-2020 s'est établie avec une programmation de 11 tournées de 10 adresses d'usagers à contrôler. Les tournées ont commencé le 10 décembre 2019 et se sont achevées le 15 mai 2020.

Le tableau ci-contre fait apparaître les cas d'usagers dont la mesure de la qualité du réseau est concernée par au moins un défaut d'alimentation électrique.

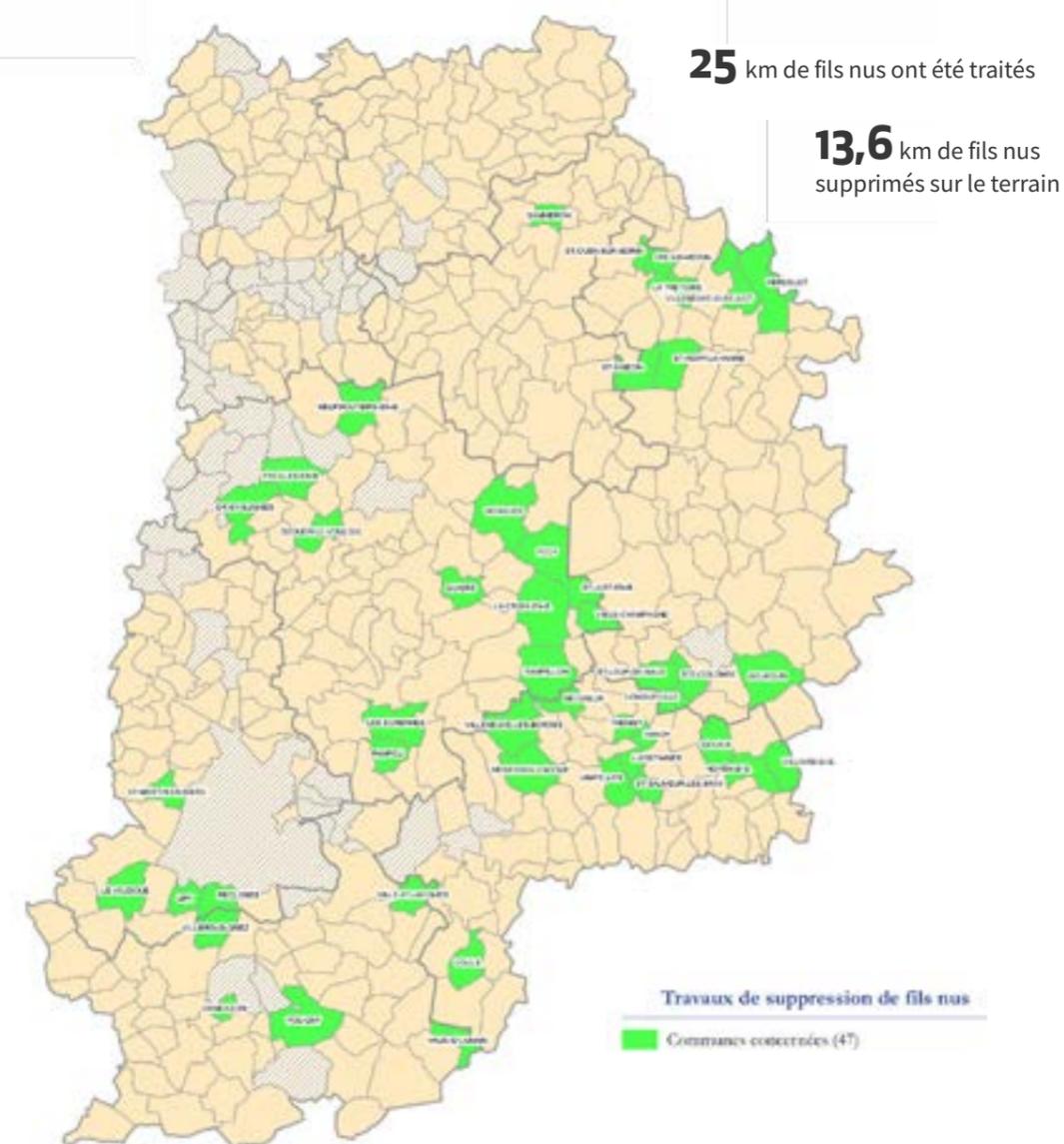
Pour rappel, la norme de la tension électrique est de 230V + ou - 10% (soit tension comprise entre 207V et 253V). La qualité est jugée soit moyenne (10 usagers), soit mauvaise (8 usagers), soit hors standard qualité (hors norme : 6 usagers).

TERRITOIRE	COMMUNE	QUALITE	TOURNEE
Claye	Compans	Hors Norme	1
Claye	Oissery	Mauvaise	2
Claye	Oissery	Mauvaise	2
Meltois et Grand Morin	Chauconin-Neufmoutiers	Hors Norme	2
Coulommiers	Meilleray	Mauvaise	3
MELDOIS ET GRAND MORIN	La Celle-sur-Morin	Moyenne	4
Mormant et Nangis	Ozouer-le-Voulgis	Hors Norme	5
Bassée-Montois	Cessey-en-Montois	Hors Norme	6
Bassée-Montois	Cessey-en-Montois	Moyenne	6
Bassée-Montois	Vimpelles	Moyenne	6
Seine et Yonne	Chevry-en-Sereine	Hors Norme	8
Seine et Yonne	Paley	Mauvaise	8
Seine et Yonne	Palcy	Mauvaise	8
Seine et Yonne	Nanteau-sur-Lunain	Mauvaise	8
Seine et Yonne	Nanteau-sur-Lunain	Mauvaise	8
Seine et Yonne	Nanteau-sur-Lunain	Mauvaise	8
Bassée-Montois	Gouaix	Moyenne	9
Bassée-Montois	Gouaix	Moyenne	9
Bassée-Montois	Gouaix	Moyenne	9
Provenois	Chalautre-la-Petite	Moyenne	9
Provenois	Chalautre-la-Petite	Moyenne	9
Provenois	Chalautre-la-Petite	Moyenne	9
Bassée-Montois	Everly	Hors Norme	9
Bassée-Montois	Everly	Moyenne	9

En conclusion de nos analyses, nous avons demandé à Enedis de prendre en compte les mesures comportant des défaillances. L'objectif est aussi d'obtenir une réponse précise sur les suites données pour les cas d'usagers qualifiés « hors standard qualité » et « qualité mauvaise ».



SUPPRESSION DES FILS NUS SUR LE RÉSEAU AÉRIEN BASSE TENSION PROGRAMME 2020



LA DÉMOLITION DES POSTES TOURS

À la demande des communes, le SDESM supprime tous les ans des postes tours afin d'améliorer le paysage urbain et surtout la qualité du réseau. Ces opérations sont traitées sur le programme Article 8*. Pour cette année, 5 opérations (Aufferville, Saint-Sauveur-sur-École, Noyen-sur-Seine, Choisy-en-Brie, Étrépilly) ont été réalisées.

pour un montant de ► **337 k€**

*Programme Article 8 financé en partie par ENEDIS



LA RÉNOVATION DES POSTES DE TRANSFORMATION

Le SDESM propose aux communes de rénover 2 postes de transformation par an et par commune.

 **48** postes de transformation rénovés

 pour un montant de **71 k€ TTC**

Rappelons que l'on compte 6 940 postes sur le territoire du SDESM et que le coût moyen d'une rénovation complète est d'environ

2 500 € TTC

Commune de Léchelle
Poste BOULANGER



Avant

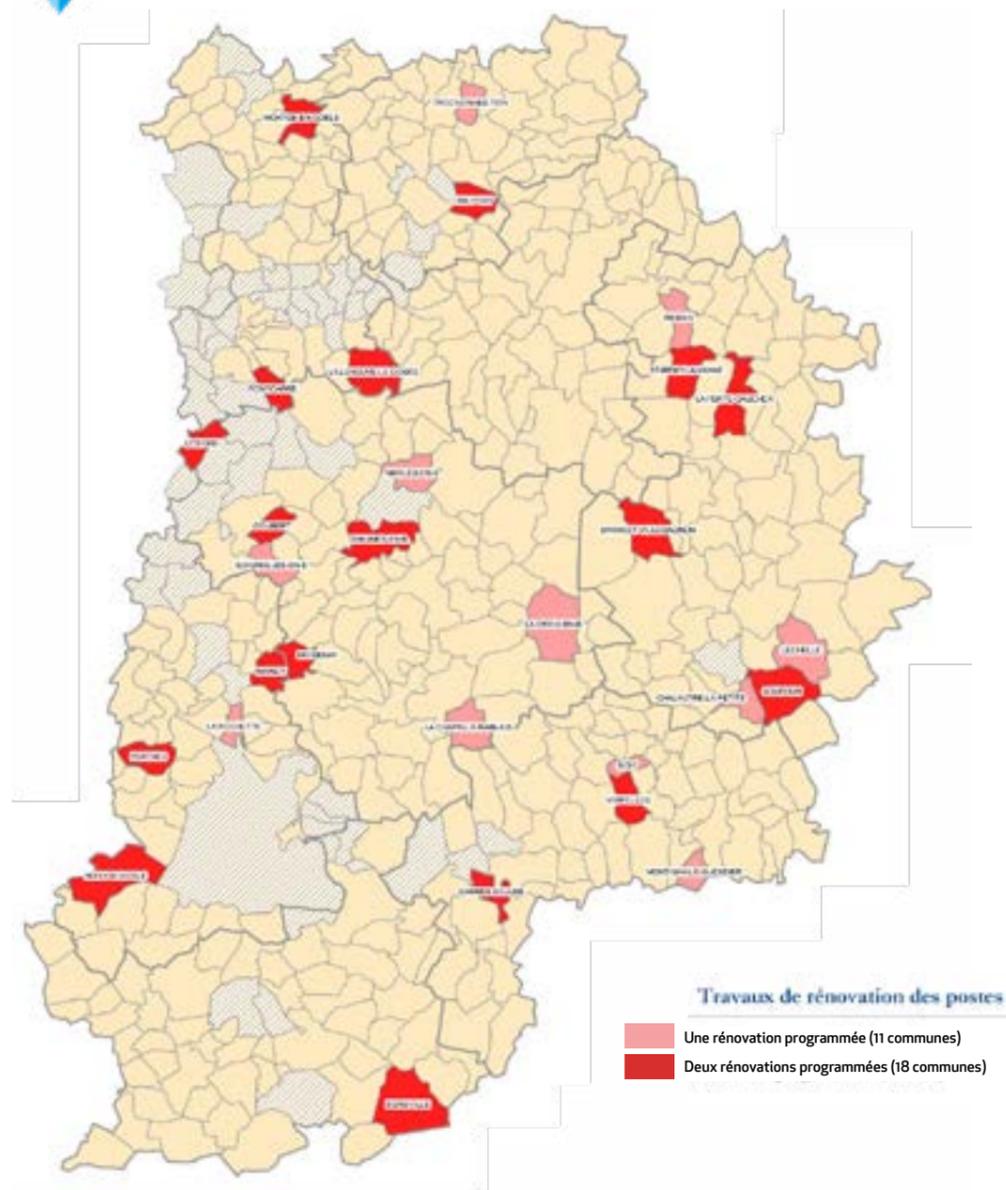
Copyright © SDESM



Après

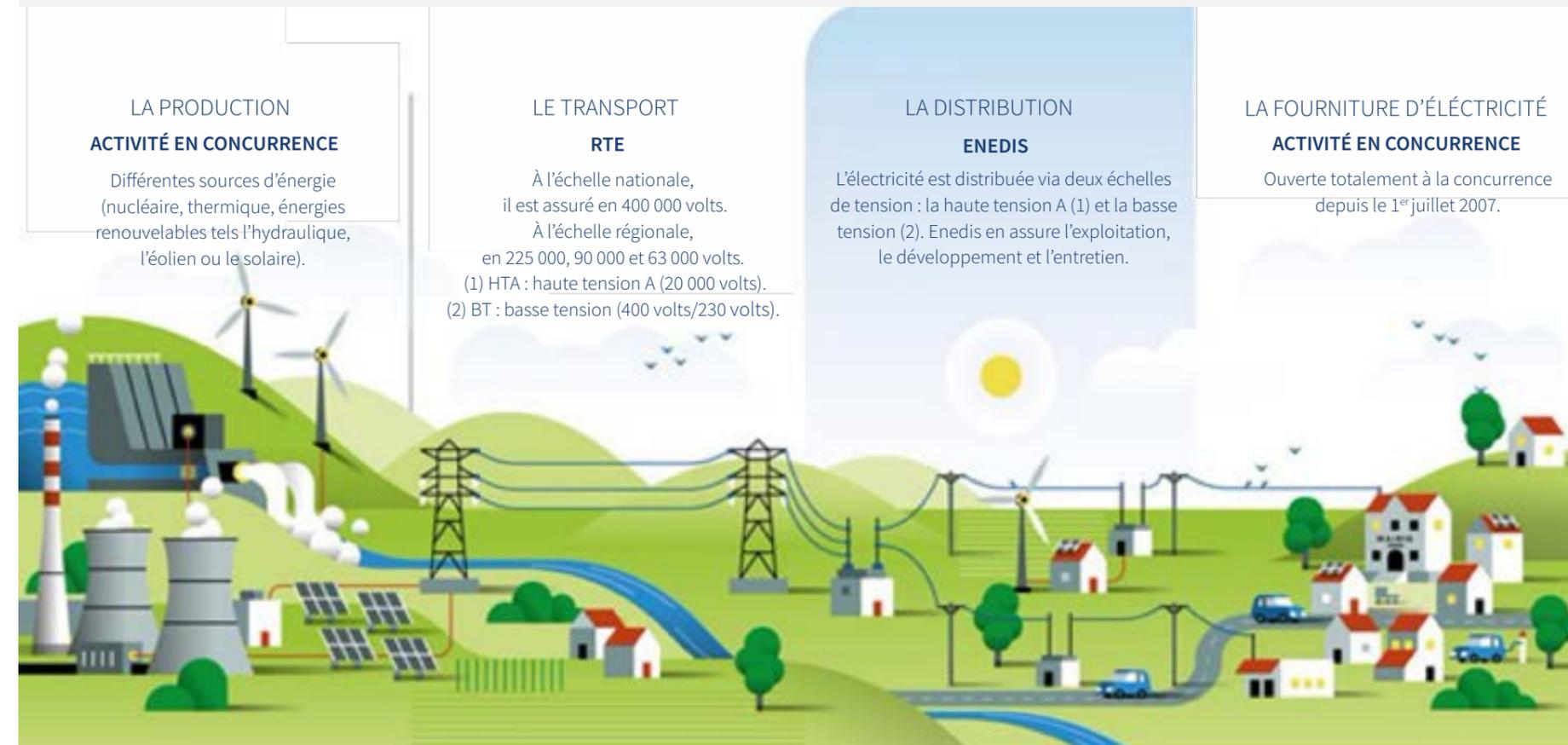
Copyright © SDESM

RENOVATION DES POSTES SUR LE RÉSEAU BASSE TENSION ET HAUTE TENSION AÉRIEN - PROGRAMME 2020



LE CONTRÔLE DES CONCESSIONNAIRES

Illustration de la structure du réseau électrique : production (activité en concurrence), transport (RTE), distribution (Enedis) et fourniture de l'électricité (activité en concurrence).



Les opérations de contrôle des Gestionnaires de Réseaux de Distribution (GRD) constituent le cœur de métier des Autorités Organisatrices de la Distribution d'Énergie (AODE).

En 2020, le contrôle du concessionnaire Enedis a porté sur les thèmes suivants :

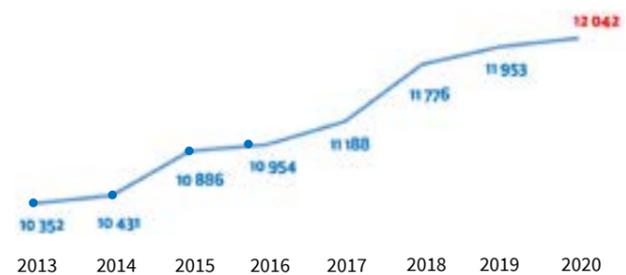
- la performance du concessionnaire
- le tableau de bord et le suivi des indicateurs de performance
- l'expertise comptable

L'ANALYSE DÉTAILLÉE DE LA QUALITÉ DE LA FOURNITURE D'ÉLECTRICITÉ

En 2020, comme depuis la création du SDESM, le contrôle du concessionnaire est réalisé par une équipe dédiée et se traduit par un rapport de contrôle annuel conséquent. Voici une synthèse des thèmes abordés et leurs résultats.

Les réseaux HTA représentent avec **6 436 km** ▶ **53,4%**
 Les réseaux BT représentent avec **5 606 km** ▶ **46,6%**

Augmentation des réseaux électriques par année

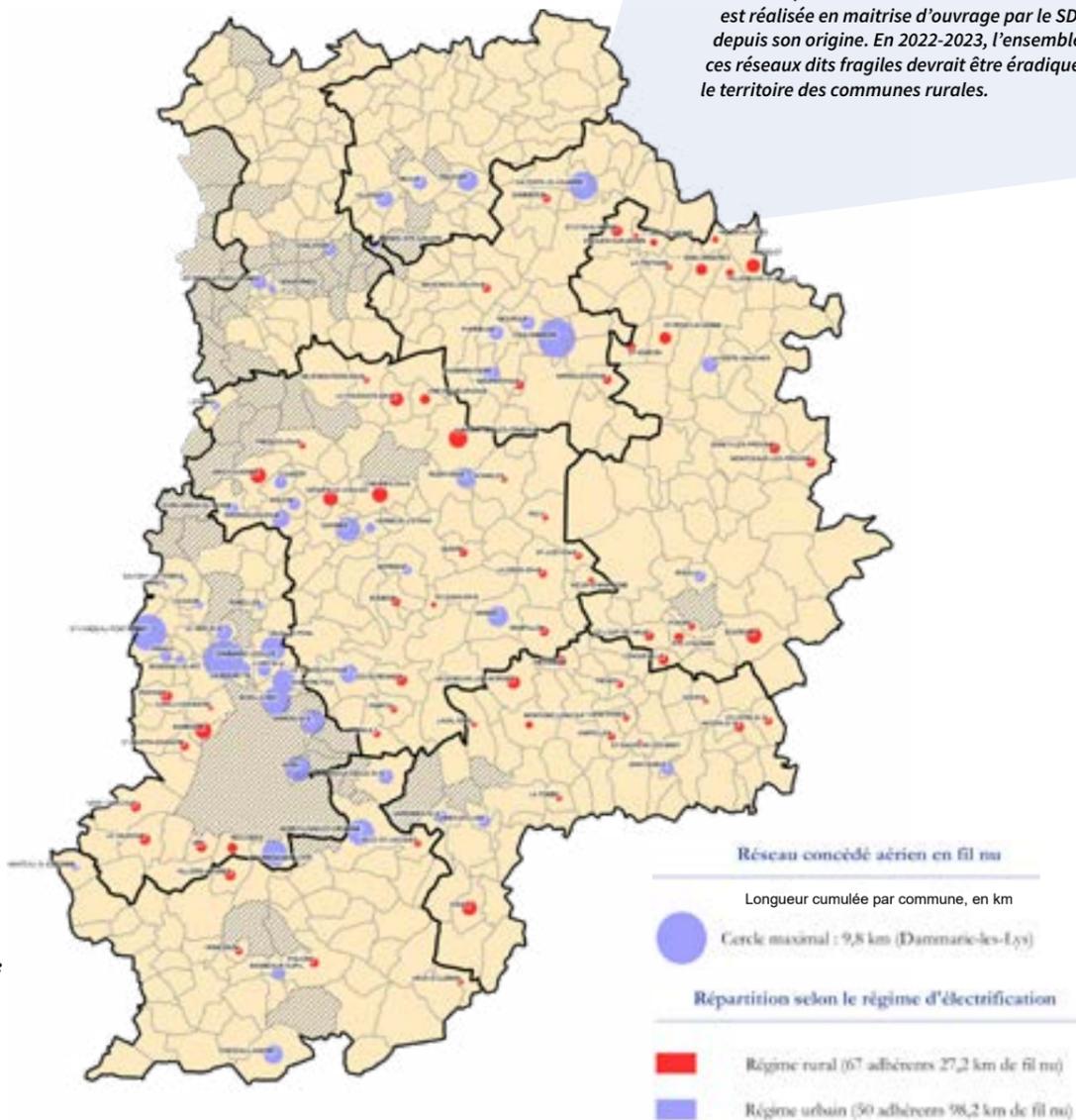


La concession du SDESM voit son patrimoine de réseaux électriques, basse et moyenne tension confondus (BT et HTA), augmenter chaque année. Cette augmentation est à la fois due aux extensions du réseau réalisées par Enedis, mais aussi à l'intégration de nouvelles communes dans le périmètre du syndicat. Ci-dessous, les données de l'âge des ouvrages :

- **39% du réseau HTA a plus de 40 ans ;**
- **54% du réseau BT a entre 20 et 30 ans (27,5% du réseau BT a plus de 40 ans) ;**
- **39% des postes HTA/BT a plus de 40 ans.**

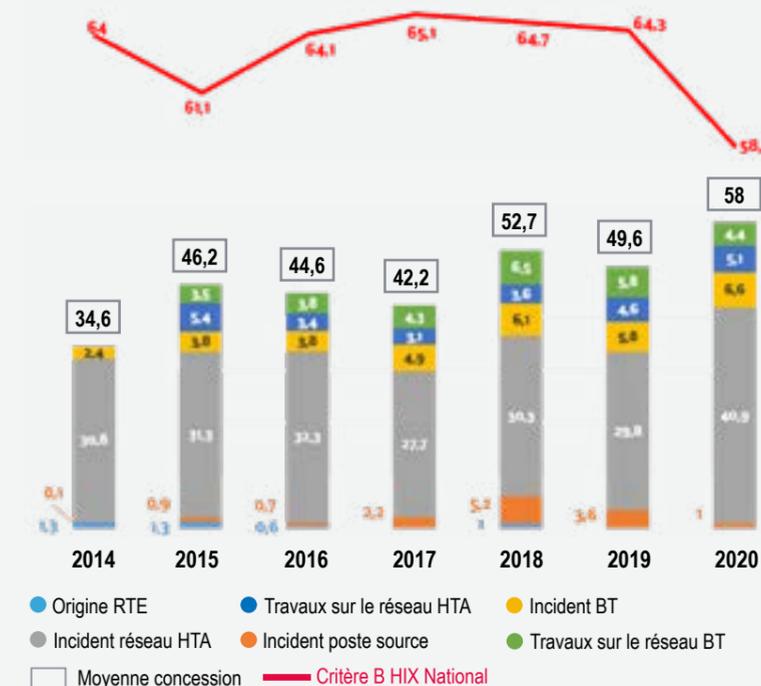
Le réseau aérien nu HTA a une moyenne d'âge supérieure à 42 ans, donnée qui est préoccupante.

RÉSEAU AÉRIEN BASSE TENSION FILS NUS



Evolution du critère B national par histogramme :

Evolution du critère B HIX (minutes)

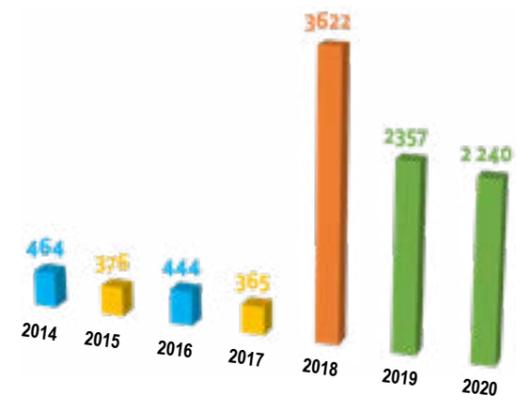


À noter que le niveau de 2020 est supérieur au niveau de la période 2014 - 2019.

Le critère B toute cause confondue (TCC) atteint les 62,9 minutes sur la concession (4,9 minutes étant attribuées aux incidents exceptionnels). Cette valeur est importante mais les causes sont notamment liées à un incident HTA (survenu au poste source de La Grande-Paroisse).

La valeur du critère B national est de 67,2 minutes. Cette valeur est importante mais les causes sont liées aux épisodes d'aléas climatiques qui ont marqué l'année 2020.

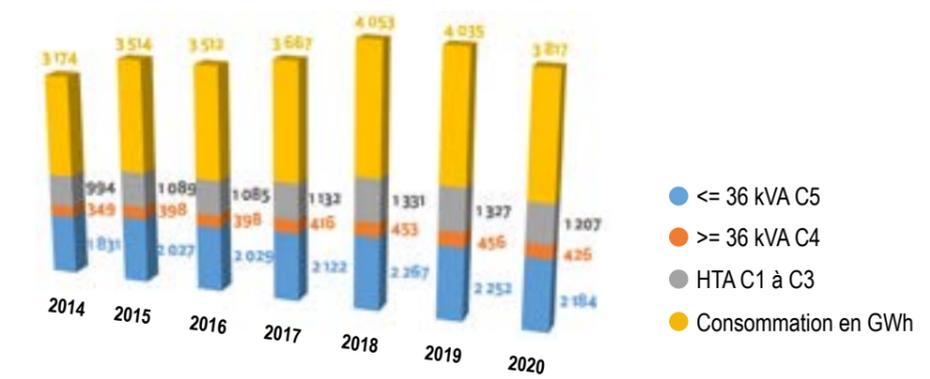
Nombre d'utilisateurs basse tension mal alimentés



Fin 2020, le taux de clients présentant une tension d'alimentation inférieure au seuil minimal de tension admissible sur la concession est de 0,6% avec 2 240 usagers.

Les augmentations constatées depuis 2018 sont liées au changement de méthode de calcul du concessionnaire ENEDIS qui induit des critères plus contraignants entraînant de ce fait un résultat en forte hausse.

Evolution des consommations en GWh



La tendance des consommations comporte un profil similaire à l'augmentation du nombre d'utilisateurs. La concession atteint un volume consommé de 3 817 Gwh. Il est à noter que les volumes de consommation ne sont pas uniquement liés au nombre de consommateurs. En effet, les conditions météorologiques sont tout aussi influentes.



LINKY OÙ EN EST-ON ?

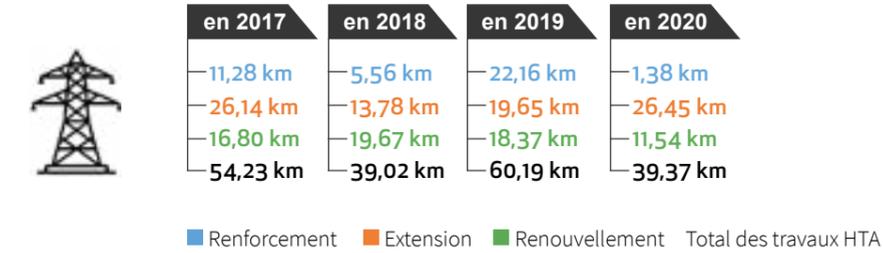


En 2020, le taux de compteurs posés est de 80,6 % (71,8 % en 2019) sur le territoire de la concession. 361 communes sont concernées par le déploiement en masse (355 communes en 2019).

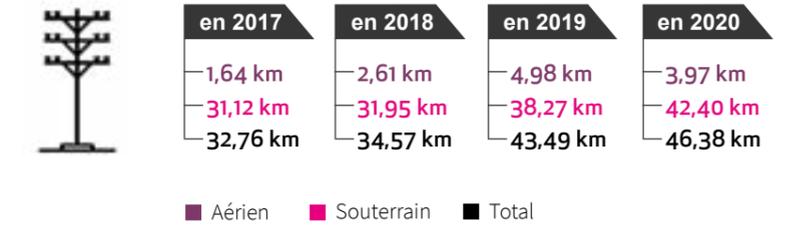
Indicateur	2016	2017	2018	2019	2020
Nbre de compteurs posés	28 948	71 477	173 261	248 247	282 029

Nous analysons les travaux réalisés par le concessionnaire.

Évolution des travaux HTA par type (km)

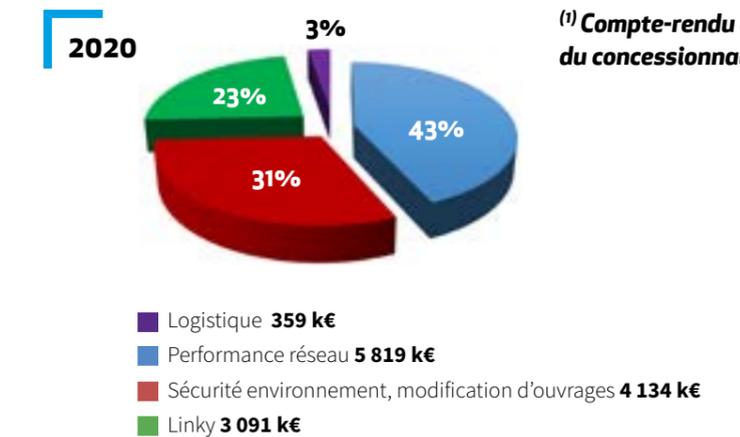
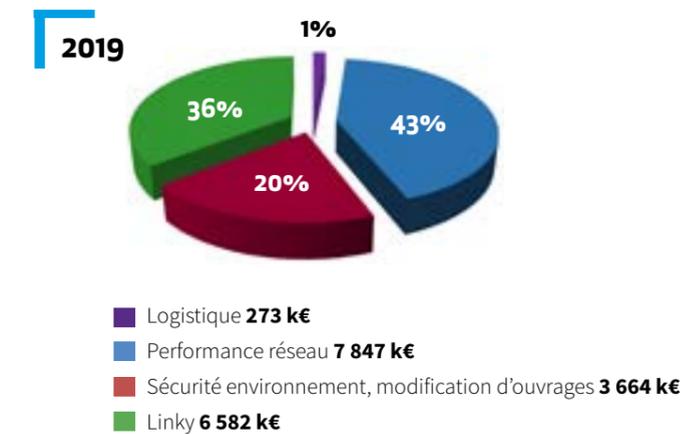


Évolution des mises en services BT (km)



Nous évaluons le plan d'investissement du concessionnaire comprenant notamment les actions pour l'amélioration de la qualité et la continuité de fourniture.

Répartition des dépenses de travaux ENEDIS hors raccordement réalisées en 2020 sur la concession par type (Source CRAC)⁽¹⁾



⁽¹⁾ Compte-rendu d'activité du concessionnaire

LE CONTRÔLE DU CONCESSIONNAIRE GRDF A PORTÉ SUR LES THÈMES SUIVANTS

Notre analyse se porte principalement sur les aspects sécuritaires et patrimoniaux des réseaux du concessionnaire avec les données quantitatives et qualitatives des installations, du fluide ou des investissements :

- la qualité de fourniture de gaz naturel
- le niveau des investissements sur le réseau de gaz
- la mise en œuvre des obligations de surveillance et de contrôle du patrimoine du réseau de gaz naturel
- la valeur du patrimoine du réseau de gaz

Le travail de contrôle a permis d'obtenir une cartographie étendue sur l'ensemble des communes limitrophes à notre concession. Cette visibilité globale permet d'avoir notamment des éléments concrets pour les continuités de réseaux essentiels sur les aspects sécuritaires. Par ailleurs, nous avons pu vérifier les périmètres exacts et précis d'analyse du réseau (25% par an) sur l'ensemble du territoire.

100% des réseaux du territoire sont bien vérifiés sur le délai contractuel de 4 ans. GRDF respecte donc ses obligations. Pour l'interprétation du graphique, il est à noter que le périmètre concédé, ayant fait l'objet de l'étude, a fortement évolué entre 2015 et 2019.

Les chiffres clés de la concession



43 819 clients



4,54 M€ d'investissement



568 premières mises en service



1 404 km de canalisations de gaz

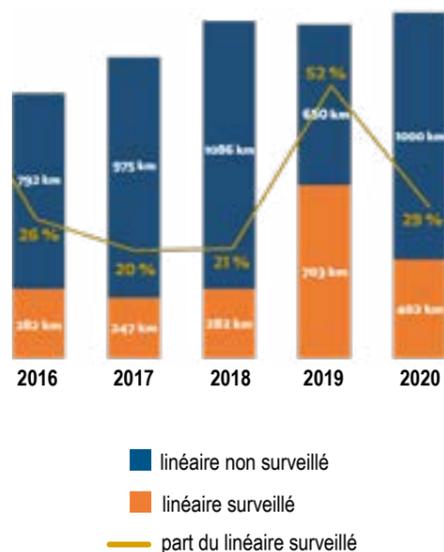


1 085 GWh de quantités de gaz acheminées



529 d'incidents

Évolution du linéaire surveillé sur les cinq derniers exercices observables



LE CONTRÔLE AU QUOTIDIEN DU CONCESSIONNAIRE ENEDIS

En 2020, 39 dossiers ont été traités. Les demandes les plus fréquentes sont liées à :

- l'état des supports des réseaux (20%),
- les réseaux aériens (>12%),
- l'élagage (10%)
- les coupures et microcoupures (10%).

Le travail de contrôle a permis d'obtenir la première réponse du concessionnaire dans les 18 jours en moyenne suite à la demande. Ce chiffre est bien au-dessus de l'année précédente (9 jours) et ne correspond pas à l'engagement pris par Enedis de répondre sous 15 jours.

Le délai moyen d'intervention programmé par Enedis est aussi moins bon que l'exercice précédent avec 49 jours mais encore loin du délai de 17 jours obtenu en 2017.



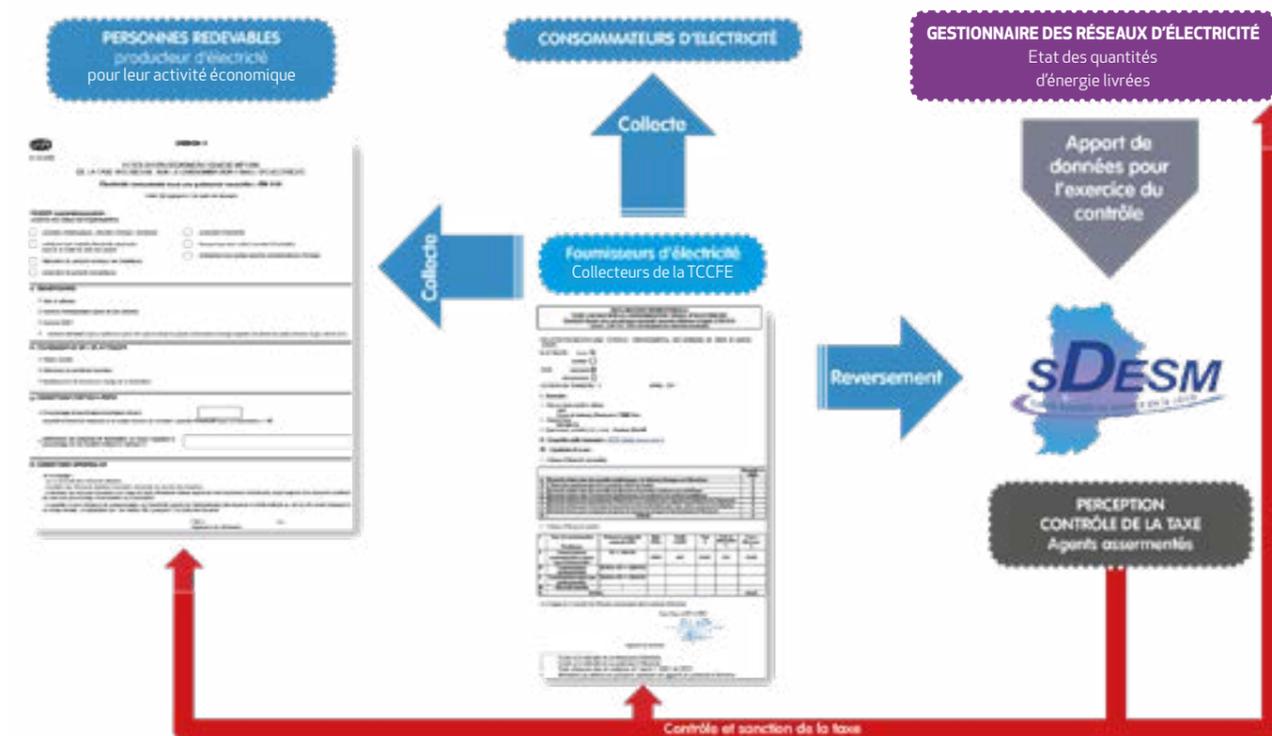
LE CONTRÔLE DE LA TAXE COMMUNALE SUR LA CONSOMMATION FINALE D'ÉLECTRICITÉ

En 2020, nous avons contrôlé les déclarations trimestrielles de 47 fournisseurs d'électricité présents sur le territoire et avons collecté plus de

► **9 millions d'euros**

Chaque année, le contrôle permet de détecter des fournisseurs non déclarés sur le territoire. Depuis 2016, les contrôles ont permis le recouvrement de sommes impayées principalement par des petits fournisseurs. Ces recouvrements sont de l'ordre de 20 k€ et peuvent paraître négligeables au vu des sommes globalement collectées. Mais ce contrôle obligatoire et uniforme appliqué à chaque fournisseur permet la juste égalité de traitement de tous.

Des procédures ont été mises en place permettant un suivi annuel et par trimestre de l'ensemble des fournisseurs avec une vérification des sommes titrées en fonction des déclarations. Cet ensemble de procédures permet d'une part de collecter les sommes dues mais aussi d'assurer le versement de celles-ci dans des délais cohérents.



L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

LE MARCHÉ DE MAINTENANCE ET D'EXPLOITATION D'ÉCLAIRAGE EXTÉRIEUR

346 adhérents au groupement de commandes

POINTS CLÉS

- **L'entretien préventif et curatif**
- **La GMAO (Gestion de Maintenance Assistée par Ordinateur)**
- **Les réponses aux DT et DICT**
- **L'astreinte 24H/24 et 7J/7**
- **Le rapport annuel**
- **L'option performance énergétique**

Un chargé d'affaires est dédié pour répondre à toutes les questions des communes relatives à la maintenance, les travaux et les dossiers de subvention.

Le SDESM subventionne 100% du montant HT des prestations (hors options), afin d'aider les communes qui reversent la taxe sur la consommation finale d'électricité.



QUELQUES CHIFFRES

1 075 173 € TTC

Coût du marché pour 6 lots

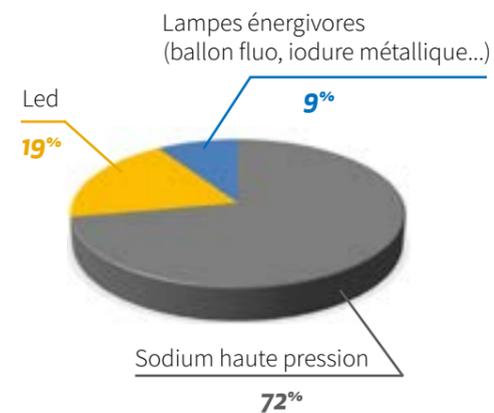
60 815

points géolocalisés

dont **19%** équipés en LED

6 entreprises exploitantes

- **SOBECA**
- **ENGIE**
- **SOMELEC**
- **EIFFAGE**
- **SPIE**
- **BIR**



LA GESTION DE MAINTENANCE ASSISTÉE PAR ORDINATEUR (GMAO)

Le SDESM met à disposition gratuitement l'outil GMAO «SMARTGEO» pour effectuer les télédéclarations de pannes et accéder aux données du patrimoine.

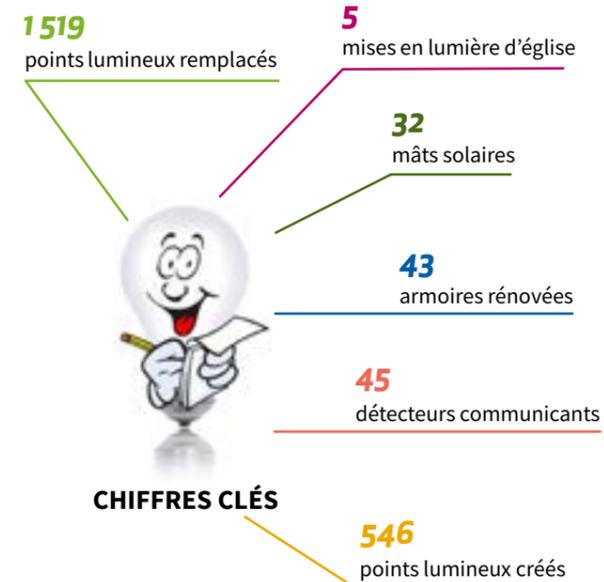


LES TRAVAUX, INVESTIR DURABLEMENT

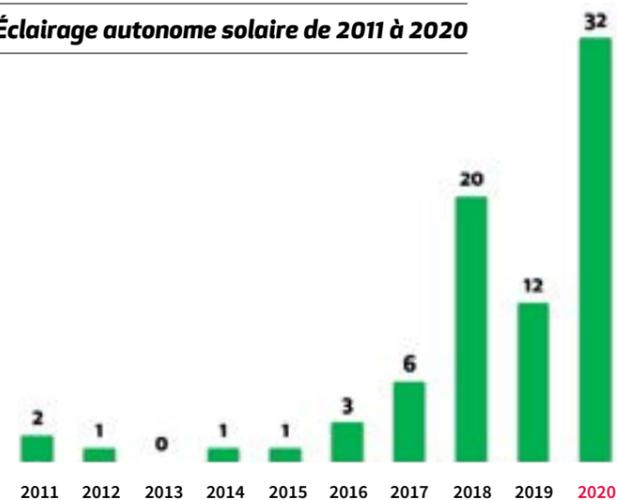
Le SDESM a accompagné les communes dans leurs projets d'éclairage public extérieur, en leur permettant de bénéficier de son expertise technique et de ses incitations financières dans le respect de la charte éclairage public.

1 210 661 € HT
de subventions

121 communes bénéficiaires



Éclairage autonome solaire de 2011 à 2020



Évolution des luminaires LED



LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Malgré un contexte sanitaire défavorable et un contexte politique de renouvellement des exécutifs, le service énergie a conservé son dynamisme dans ses activités.

LE CONSEIL EN ÉNERGIE PARTAGÉ (CEP)

16 communes ont adhéré ou ont renouvelé leur adhésion au service de CEP.

15 conventions sont arrivées à leur terme.

52 communes dont les conventions étaient actives en 2020.

5 diagnostics thermiques simplifiés ont été réalisés et six communes ont été accompagnées pour la programmation de travaux d'efficacité énergétique et l'apport de subvention du SDESM.

Quelques études spécifiques ont également été réalisées :

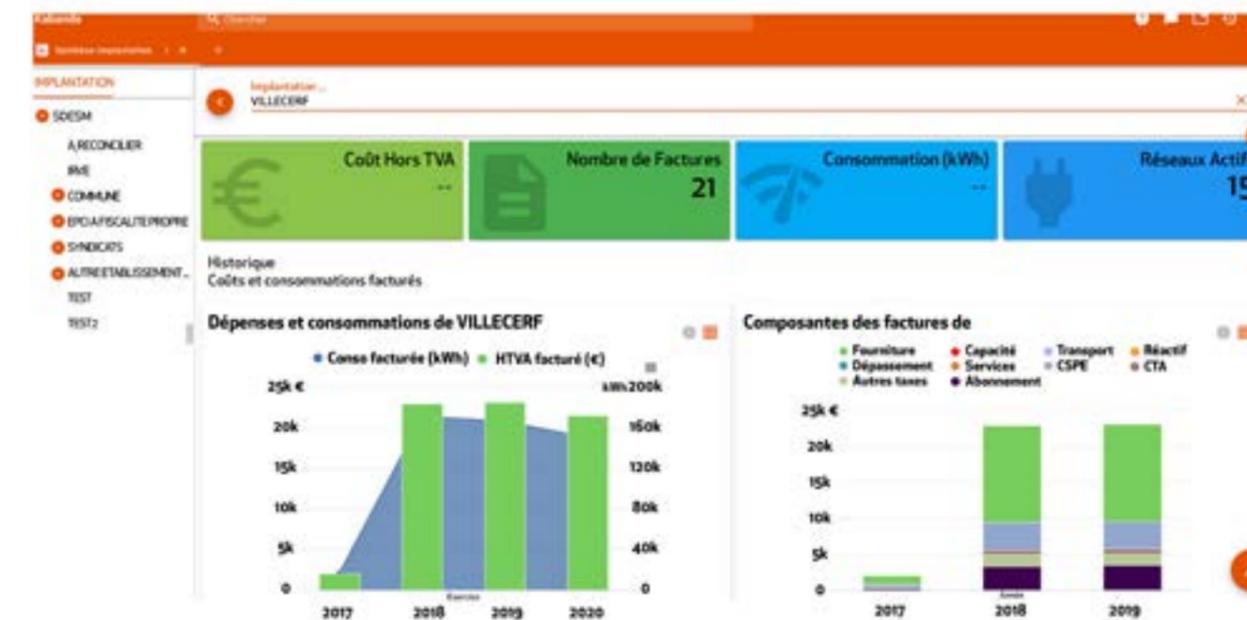
- 3 études de température.
- 2 études sur la qualité de l'air intérieur.



L'OUTIL SIME

Dans la continuité d'un marché lancé en 2019 visant à équiper le SDESM d'un outil de management de l'énergie permettant de collecter, consolider et mettre en forme les données de facturation et de consommations d'énergie des adhérents aux dispositifs du groupement de commande d'achat d'énergie et au CEP, le SDESM a attribué le marché à MCMA.

L'année 2020 a été l'occasion de mettre en œuvre les premières phases de l'outil en termes d'interface et de fonctionnalités. L'ensemble du travail ainsi réalisé en back-office, permettra, dès 2021, de donner accès aux collectivités adhérentes, à leurs données énergétiques et de facturation à travers un seul point d'entrée.



LE GROUPEMENT DE COMMANDES ISOLATION DES COMBLES (CIT'ISOL)

L'année 2020 a permis de réaliser :

11 réceptions de chantier

pour un montant total de subventions versées de **46 300 €** aux collectivités adhérentes

et **21 746 €** de CEE perçus par le SDESM.



LE PROJET EMIT (Exploitation Maintenance des Installations Thermiques)

Début 2019, le SDESM et le Syndicat des Énergies des Yvelines (SEY) se sont engagés dans un programme de mutualisation visant à proposer aux communes adhérentes des contrats d'exploitation et de maintenance de leurs installations de Chauffage/Ventilation/Climatisation et d'Eau Chaude Sanitaire (CVC + ECS) avec pour objectifs :

- **l'entretien préventif et curatif des systèmes CVC/ECS assurant leur pérennité de fonctionnement dans le temps ;**
- **l'encouragement des prestataires de maintenance à réaliser des économies d'énergies et à partager les gains économiques avec les communes ;**
- **la programmation par le SDESM et ses partenaires (ADEME, Caisse des Dépôts, FNCCR...) d'actions mutualisées d'investissements en économies d'énergies.**

L'année 2020 a été l'occasion d'engager la 2ème phase du projet EMIT, à savoir le lancement d'un marché d'audits des installations CVC/ECS et complété ponctuellement par des audits énergétiques globaux intégrant également l'enveloppe des bâtiments.

Le marché a été attribué au groupement BERIM/ENEOR qui a la charge de leur réalisation jusqu'à fin 2021, ainsi que le rôle de préparer le marché de la 3ème phase du projet, à savoir la constitution d'un groupement de commande pour l'entretien et la maintenance des installations CVC/ECS.

 **180** audits déjà remis en 2020.

 **51** communes ont conventionné avec le SDESM.

 **400** audits engagés et répartis sur autant de bâtiments communaux.

LE PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL (PCAET)

Entre la crise sanitaire et les élections municipales, l'année 2020 n'a pas permis d'avancer efficacement dans l'élaboration des PCAET. Sur les 8 plans climat accompagnés par le SDESM, un seul territoire, la CA Marne-et-Gondoire, a pu avancer «en temps masqué» pendant le 1^{er} confinement puisque son PCAET était au stade des consultations réglementaires (soumis à l'avis de l'État, de la Région et de l'autorité environnementale).

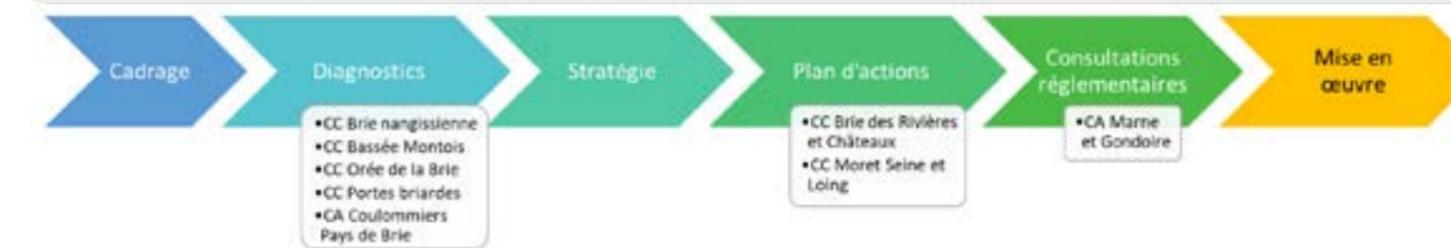
Les exécutifs communautaires ont été renouvelés en juillet et les démarches ont repris progressivement à partir de septembre, avec de nécessaires recadrages dans l'organisation de chaque démarche. Les conditions sanitaires, toujours restrictives sur cette période, ont conduit à des reports de réunion et/ou à de l'adaptation dans leur mise en place. Globalement, toutes les réunions impliquant la mobilisation des acteurs locaux et du grand public ont été repoussées sur 2021.

La fin de l'année 2020 a été marquée, pour le SDESM, par la signature d'une nouvelle convention d'accompagnement (avec la CC Val Briard) et, pour tous les territoires, par :

- **la clarification par l'État des attentes en matière de Plan Air renforcé et de bilan de la qualité de l'air, et la définition d'échéances très courtes dans ce domaine ;**
- **la mise en place des CRTE - Contrats de Relance et de Transition Écologique qui constitue le nouveau dispositif agrégateur des financements de l'État et de ses opérateurs.**

Le SDESM s'emploie, dans la mesure de ses compétences, à accompagner les territoires sur ces deux sujets.

État d'avancement au 31/12/2020 des PCAET accompagnés par le SDESM



LA COMMISSION CONSULTATIVE PARITAIRE (CCP)

Instituée par la loi n°2015-992 du 17 août 2015, dite « loi de transition énergétique pour la croissance verte », la Commission consultative paritaire (CCP) réunit, à parité, des représentants du SDESM et des représentants des EPCI seine-et-marnais, à raison d'un représentant par EPCI inscrit pour tout ou partie dans le périmètre du SDESM. Elle a pour mission de :

- coordonner l'action de ses membres dans le domaine de l'énergie,
- mettre en cohérence leurs politiques d'investissement,
- faciliter l'échange de données.

Le SDESM a réuni la Commission Consultative Paritaire « Transition Énergétique » le 1^{er} octobre 2020, avec l'appui des partenaires de la CDTE 77 (Communauté Départementale pour la Transition Énergétique en Seine-et-Marne) :

Cette plénière avait pour thème « Financer la transition énergétique ». Elle a permis de partager l'expertise d'I4CE en matière de financement de l'action climat et d'approfondir la connaissance des outils financiers concrets proposés par la Banque des Territoire. Le SDESM a en outre présenté l'inventaire des dispositifs financiers de la transition énergétique, élaboré en partenariat avec Seine-et-Marne Environnement.



LE CONTRAT D'OBJECTIF TERRITORIAL DE DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES THERMIQUES

Dans le cadre du développement du Fonds Chaleur en Île-de-France, et pour répondre au besoin de développement des énergies renouvelables thermiques (biomasse, solaire thermique, géothermie, chaleur fatale), l'ADEME s'est rapprochée en 2020 du SDESM pour étudier la possibilité de porter un futur Contrat d'Objectif Territorial.

Ce type de contrat vise à engager le SDESM et l'ADEME dans l'attribution du Fonds Chaleur auprès d'une multitude de petits projets, qui, cumulés, permettent d'atteindre les seuils fixés par l'État pour bénéficier de cette aide financière.

Dès lors, et afin de répondre à l'appel à manifestation d'intérêt que l'ADEME a lancé à l'été 2020, le SDESM a engagé une enquête auprès des collectivités, entreprises et bailleurs de Seine-et-Marne avec le concours de Seine-et-Marne environnement. Un nombre important de projets potentiels ont été déclarés par :

51 communes
8 EPCI
8 acteurs privés (3 bailleurs sociaux, 3 entreprises, 2 associations).

Considérant le nombre de projets et le caractère ambitieux de l'engagement du SDESM dans ce COT, l'équipe du service énergie a été renforcée avec l'accueil d'une cheffe de projet dédiée au portage du dispositif.

LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

RÉSEAU DE CHALEUR BIOMASSE À LIZY-SUR-OURCQ :

Suite au lancement de la consultation pour la mise en œuvre d'une Délégation de Service Public (DSP) visant à concéder la création et l'exploitation d'un réseau de chaleur public, l'année 2020 a été l'occasion pour le SDESM de signer son premier contrat de DSP avec la société Agronerger.

Dès 2021, l'équivalent de 350 logements sociaux, un collège et un gymnase seront alimentés à plus de 80% d'énergie renouvelable (biomasse). Ce projet permettra d'éviter l'émission de plus 730 tonnes de CO2 par rapport à la solution gaz de référence.

Les coûts négociés de la chaleur seront plus compétitifs que les coûts actuels du gaz, tout en valorisant les ressources biomasse locale, avec notamment la possibilité de valoriser les coupes d'élagage des communes avoisinantes, permettant ainsi de réduire le coût du combustible et d'en faire bénéficier les abonnés à travers un bonus dédié.



BIOMASSE :

10 études de faisabilité EnR ont été commanditées par le SDESM en tant que maître d'ouvrage délégué, pour étudier la pertinence du remplacement de chaudières fioul ou gaz citerne par une solution de chauffage renouvelable (bois ou géothermie). La solution bois-énergie est apparue comme la solution la plus pertinente pour 7 des 9 études réalisées.

La Région a subventionné le SDESM à hauteur de 50% du montant HT des études, soit 9 260 €, tandis que le SDESM apporte en supplément 463 € de subvention par audit réalisé sur le reste à charge pour les collectivités concernées.

Dès 2020, le SDESM s'est engagé avec les communes de Villecerf et Montolivet dans une délégation de maîtrise d'ouvrage pour lancer un marché groupé pour l'installation de chaudières granulé-bois en remplacement de la solution fioul d'origine.

- Villecerf bénéficiera à compter de fin 2021, de deux chaudières à granulés, une pour la mairie, une seconde pour l'école avec un gain net de 26 tonnes de CO2 par an.
- Montolivet bénéficiera dès 2022 d'une chaudière à granulés afin d'alimenter la mairie-école avec un gain net de 10 tonnes de CO2 par an.

PHOTOVOLTAÏQUE :

Le SDESM a été peu sollicité en 2020 pour réaliser des études de faisabilité d'implantation de panneaux solaires photovoltaïques sur leurs bâtiments communaux. Ainsi, seuls deux projets ont été étudiés :

- la mise en œuvre d'une centrale solaire sur la toiture du bâtiment du Centre de Gestion de Seine-et-Marne.
- une étude d'implantation sur un délaissé routier pour le compte de la SEM SDESM Énergies.



LES BORNES DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES

Les différentes actions entreprises par le SDESM ont permis à la fois d'augmenter le taux de fiabilité du réseau, mais également de contribuer à l'augmentation importante du nombre de recharges sur le réseau.

 **25 355** recharges enregistrées dont :

3 653 recharges d'itinérants

748 recharges d'utilisateurs occasionnels

20 951 recharges des abonnés

 une progression de **63%** du nombre de recharges par rapport à 2019.

 **56** opérations de maintenance curative cumulées sur 2020, marquant une stabilisation dans la moyenne du nombre d'interventions depuis 2018.

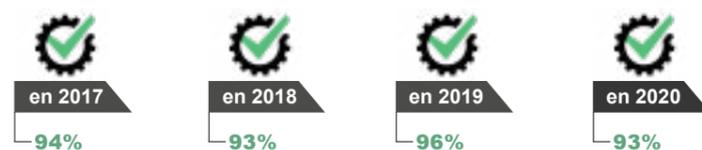
Dans la continuité des années précédentes, les consommations d'électricité sont également en hausse, avec une augmentation de près de 90% d'électricité délivrée aux usagers en 2020, l'augmentation du nombre de véhicules sur les routes et l'augmentation de la taille des batteries étant un facteur déterminant dans cette hausse. Par ailleurs, le SDESM a engagé :

- la réalisation d'une enquête auprès des usagers du réseau Ecocharge77 dont les résultats permettent de mettre en valeur plus de 80% de taux de satisfaction.
- une étude de préfiguration de la révision de la politique tarifaire du réseau, portant la nouvelle tarification à 2€ l'acte de charge et complétée d'une tarification à la minute au-delà de 3h de charge.
- la mise en œuvre d'un fil Tweeter permettant de maintenir un dialogue permanent et réactif avec les usagers du réseau Ecocharge77.

Nombre de recharges par an



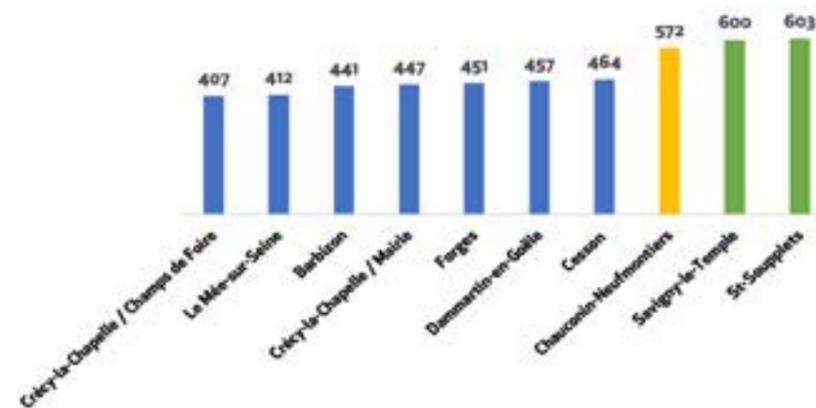
Évolution annuelle de la fiabilité des charges



Énergie délivrée en MWh par an



Top 10 du nombre de charges

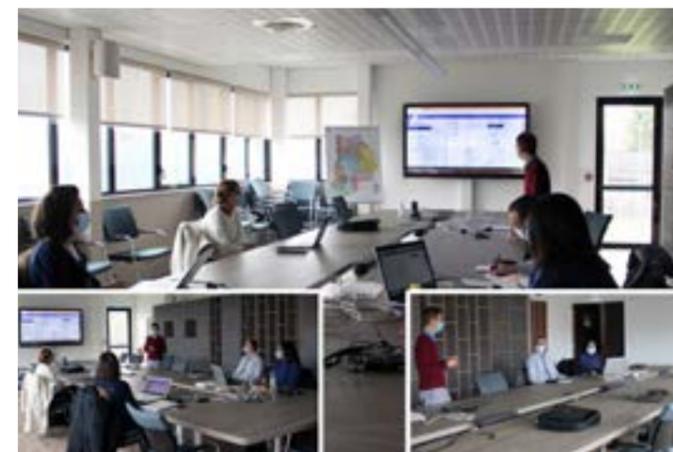


LE SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE (SIG)

LE DÉVELOPPEMENT DU PORTAIL EN LIGNE ARCOPOLE PRO ET ACCOMPAGNEMENT DES UTILISATEURS

Le service SIG a continué d'accompagner les utilisateurs au moyen de sessions collectives d'assistance autour des fonctions du portail. En raison du confinement et plus généralement du contexte sanitaire, le service SIG a innové en proposant une formule de découverte en visioconférence. Deux événements ont ainsi été organisés qui ont rassemblé 18 communes, soit 23 personnes (élus ou agents).

Quatre sessions rassemblant 9 communes, soit 13 personnes ont également été organisées en présentiel, dont deux durant le déconfinement.



 chaîne sdesm77

En 2020, le service SIG a produit trois nouveaux tutoriels vidéo dédiés aux fonctionnalités du portail, portant la série à un total de 9 :

- n°7 : fonctions de sélection
- n°8 : estimation d'un linéaire de réseau
- n°9 : génération de plan éditable.

Ces tutoriels sont consultables sur internet sur YouTube. L'ensemble des tutoriels a totalisé 345 vues au cours de l'année.

LA NOUVELLE COUCHE D'INFORMATION DU PORTAIL EN LIGNE

Le service SIG a ajouté dans le portail en ligne une facilité de consultation pour le patrimoine foncier bâti des communes et des intercommunalités, présentant la géométrie héritée du cadastre, les informations foncières de la DGFIP et un 1er niveau d'informations des différents programmes du SDESM (achat d'énergie et CEP).

Le portail intègre également désormais une fiche synthétique de « métadonnées », explicitant le contenu de chaque couche d'information et décrivant son rythme de mise à jour et les partenaires producteurs.

L'ensemble de ces actions a permis d'augmenter encore les chiffres de la consultation du portail, qui totalisait



plus de **1 400** visites mensuelles, et **500** visiteurs différents.

LES LEVÉS TOPOGRAPHIQUES SUR LE TERRITOIRE DES COMMUNES MEMBRES

- 25 communes traitées (réseaux levés, validés et intégrés au portail),
- soit 355 km de réseau, dont 350 km d'éclairage public, dont 251 km en souterrain,
- et moins de 5 km de réseau de SLT (Signalisation Lumineuse Tricolore),
- à plus de 99%, les réseaux sont classés désormais en A, la classe la plus favorable du point de vue réglementaire.

Le levé des réseaux a été complété sur 6 communes par le levé d'un PCRS vectoriel (Plan de Corps de Rue Simplifié), représentant 219 km de voirie.



LA COOPÉRATION AVEC LES SERVICES PRÉFECTORAUX

Le service SIG anime le groupe Connaissance des Données de l'Énergie au sein de la Communauté Départementale pour la Transition Énergétique, mise en place par la DDT77 (Direction Départementale des Territoires). Avec le service énergie il a participé, en décembre 2020, à l'animation de la Commission Consultative Paritaire, qui a regroupé au SDESM les intercommunalités seine-et-marnaises.

LES SERVICES AUX NON ADHÉRENTS

Le Comité syndical a révisé en fin d'année les conventions cadres existantes pour la mise en commun des ressources et des données SIG dédiées aux Établissements Publics de Coopération Intercommunale et les Établissements Publics Industriels et Commerciaux. Il a enfin complété son dispositif par l'adoption d'une convention cadre pour les Sociétés d'Économie Mixte.

Deux conventions ont été signées en 2019 : une avec la Communauté de Communes des Deux Morin et la SEM SDESM Énergies, et une renouvelée avec la Communauté d'Agglomération Coulommiers Pays de Brie.

LA COOPÉRATION AVEC LES AUTRES SYNDICATS FRANCILIENS DANS LE DOMAINE DE LA PRÉPARATION DES TRAVAUX

Pour la 3^{ème} fois en deux ans, le SDESM s'est associé au Sigeif (Syndicat Départemental pour l'Électrification et le Gaz en Ile-de-France) pour organiser un marché en groupement de commandes. Le SEY (Syndicat d'Électrification des Yvelines) s'est également associé à la démarche.

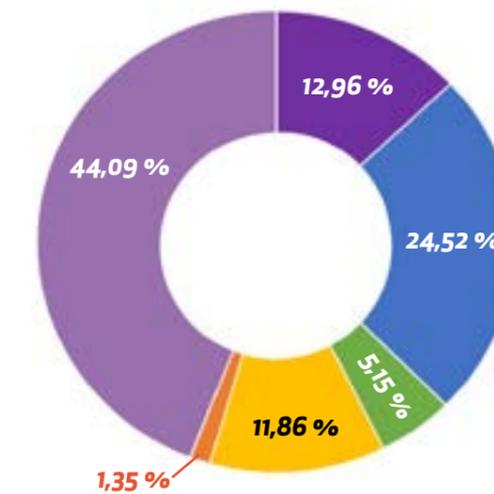
Le titulaire retenu (société Elliva, devenue depuis NextRoad) centralisera à compter de 2021 les levés topographiques nécessaires à la préparation des différents travaux sur le domaine public (réalisation d'un fond de plan normé PCRS, réalisation d'investigations complémentaires sur les réseaux présents sur zone, et marquage-piquetage de ceux-ci).

Le groupement, ouvert aux communes seine-et-marnaises adhérentes du SDESM, a permis de massifier la commande et de faire baisser les coûts.

LES FINANCES ET LES RESSOURCES HUMAINES

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET 2020

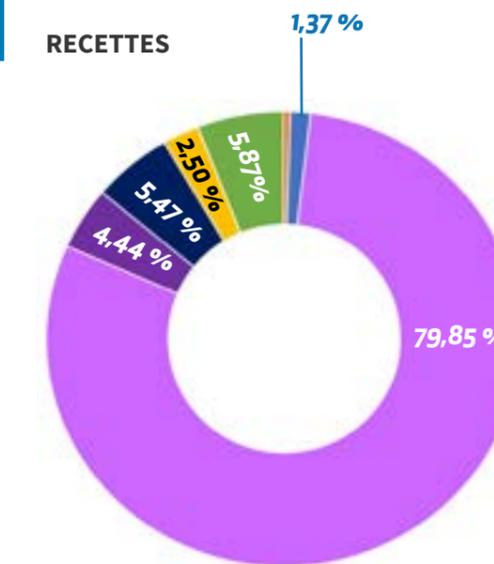
DÉPENSES



- Charges à caractère général
- Charges de personnel
- Atténuations de produits
- Autres charges de gestion courante
- Charges financières
- Opérations d'ordre

En section de fonctionnement, la principale dépense réelle correspond aux dépenses de personnel (24,5 %). L'opération EMIT a débuté en 2020 avec environ 100 000 € dans les charges à caractère général.

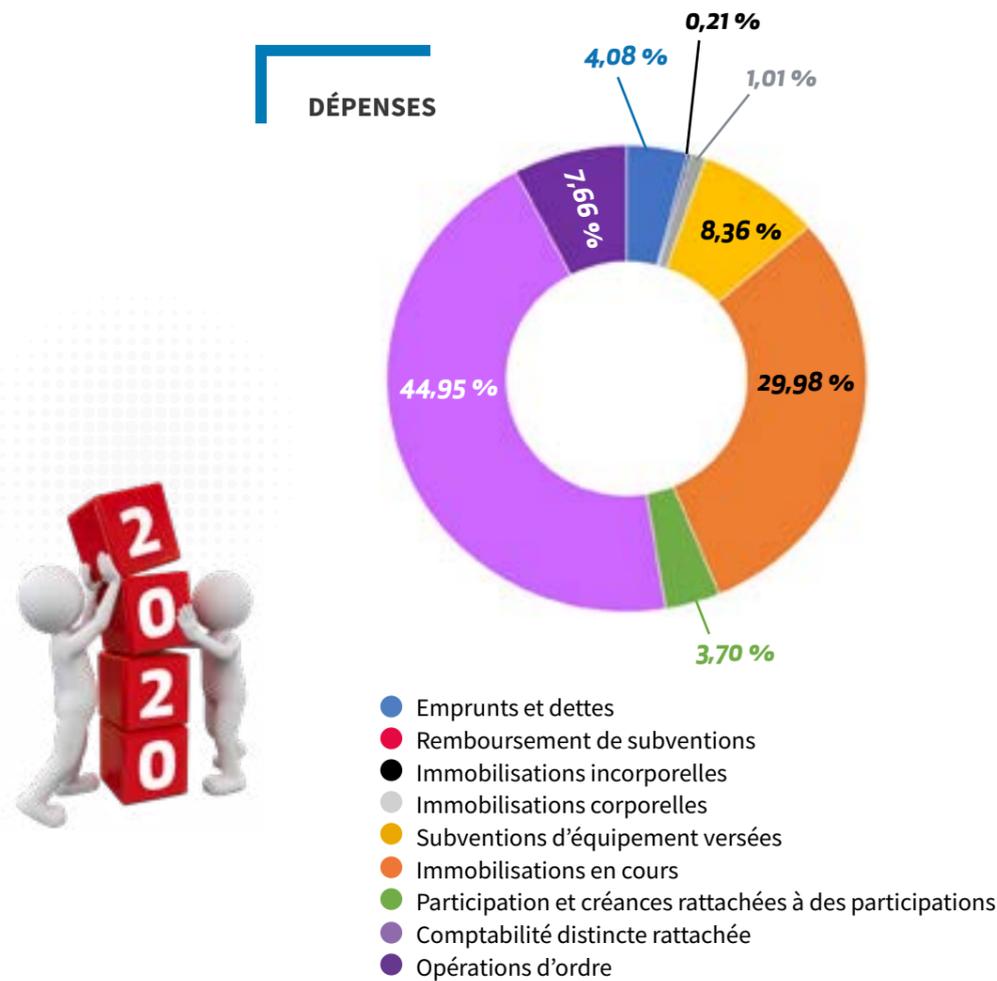
RECETTES



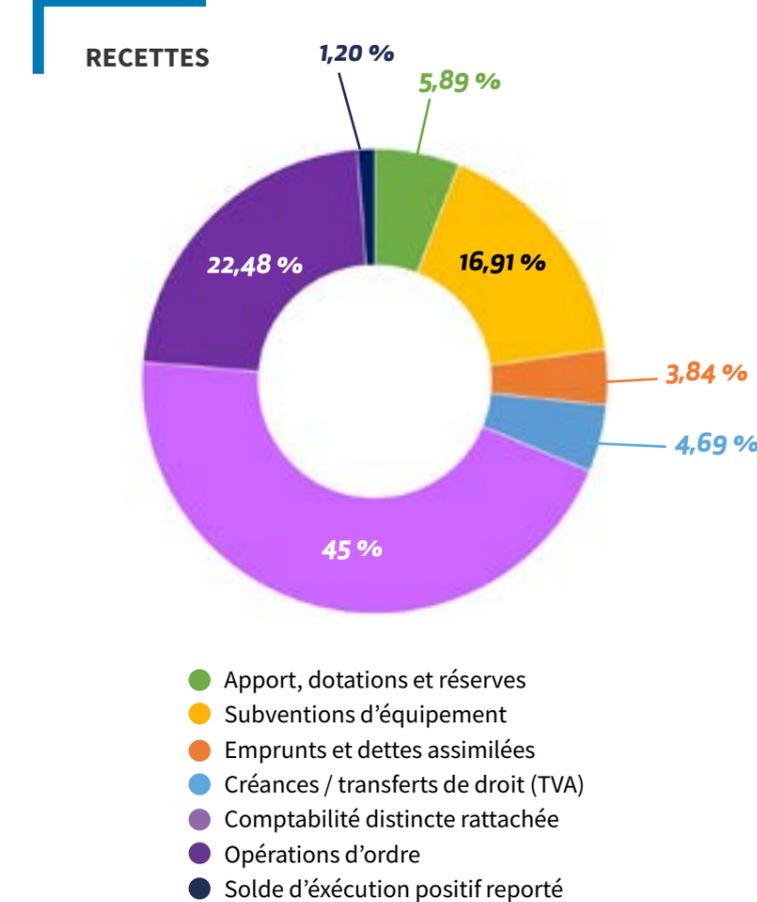
- Remboursement de charges salariales
- Produits des services, du domaine et ventes diverses
- Impôts et taxes
- Dotations, subventions, participations
- Autres produits de gestion courante
- Produits exceptionnels
- Opérations d'ordre

La ressource principale du SDESM est la Taxe Communale sur la Consommation Finale d'Électricité (TCCFE). Cette dernière a augmenté de 3,35 % en 2020 à cause du confinement.

LA SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET 2020

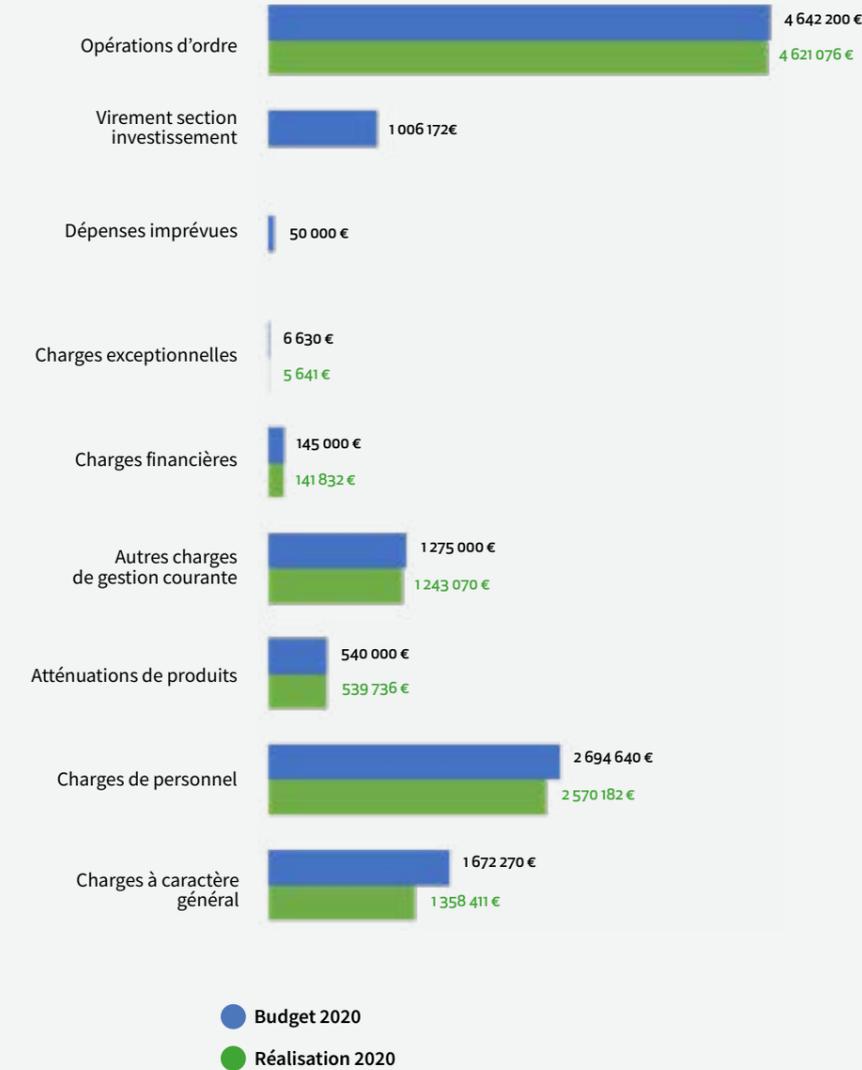


Les principales dépenses d'investissement sont liées aux travaux d'enfouissement de réseaux et de délégation de maîtrise d'ouvrage pour les travaux d'éclairage public. Le versement des subventions d'équipement (subvention éclairage public et rénovation énergétique) représente environ 9% des dépenses réelles d'investissement. Le capital de la SEM SDESM Énergies a été augmenté avec l'apport de 924 000 € par le SDESM.

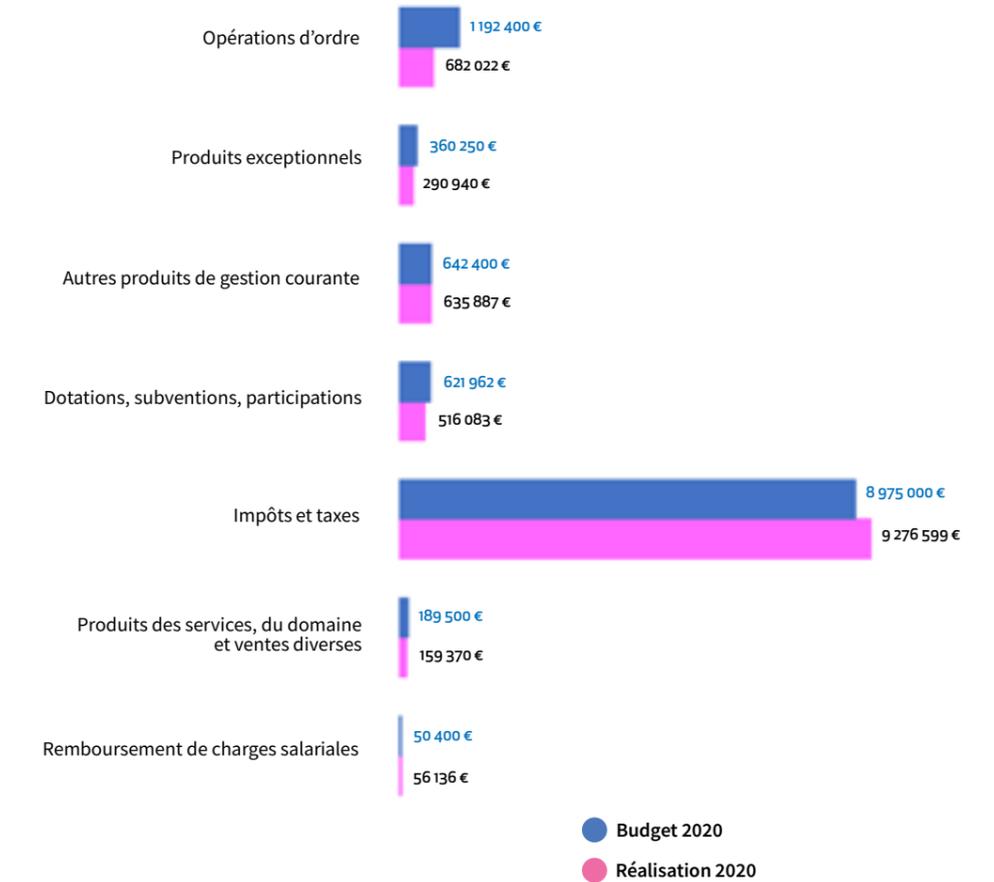


Le SDESM perçoit des fonds de concours lors des enfouissements de réseau basse tension de la part des communes, d'ENEDIS et du FACE. La comptabilité distincte rattachée correspond aux recettes liées aux enfouissements, à la délégation éclairage public et au Plan Climat-Air-Énergie Territorial. Le SDESM paie les entreprises et se fait rembourser par ses adhérents. L'affectation du résultat antérieur est de 1 507 400 €.

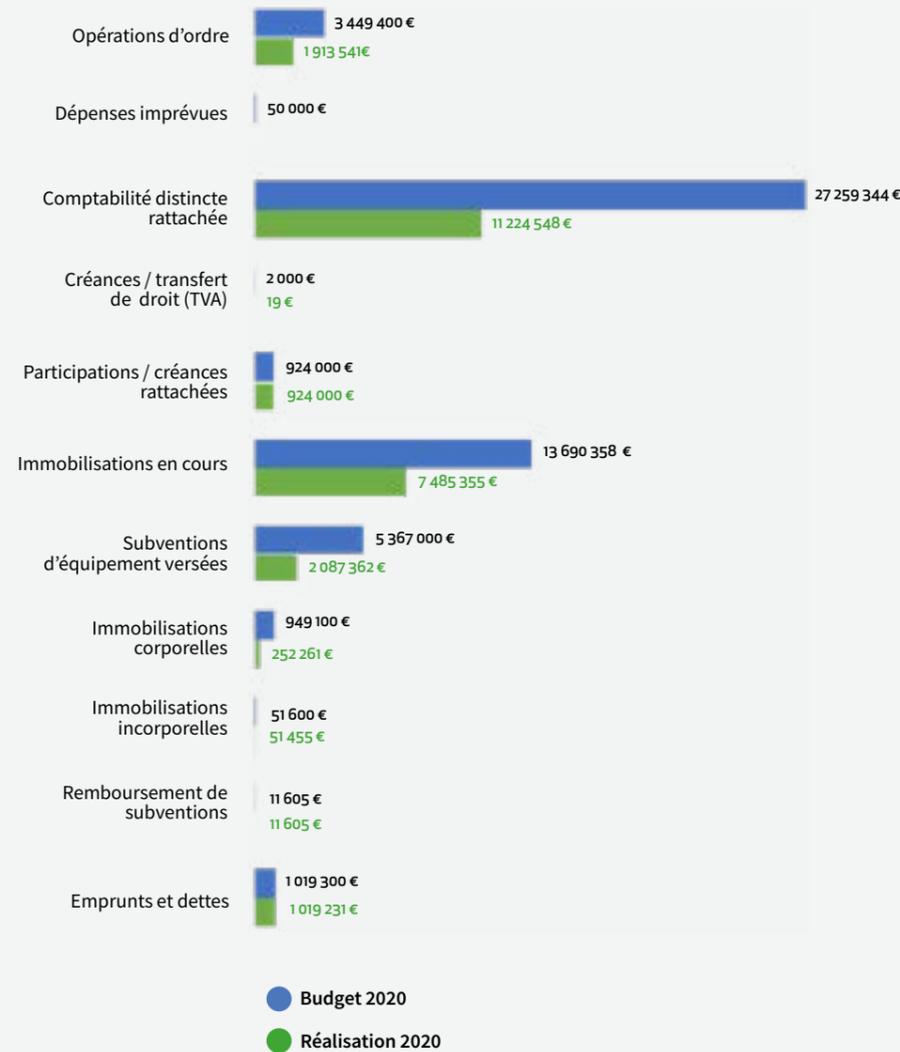
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DÉPENSES 2020 : 10 479 948 €



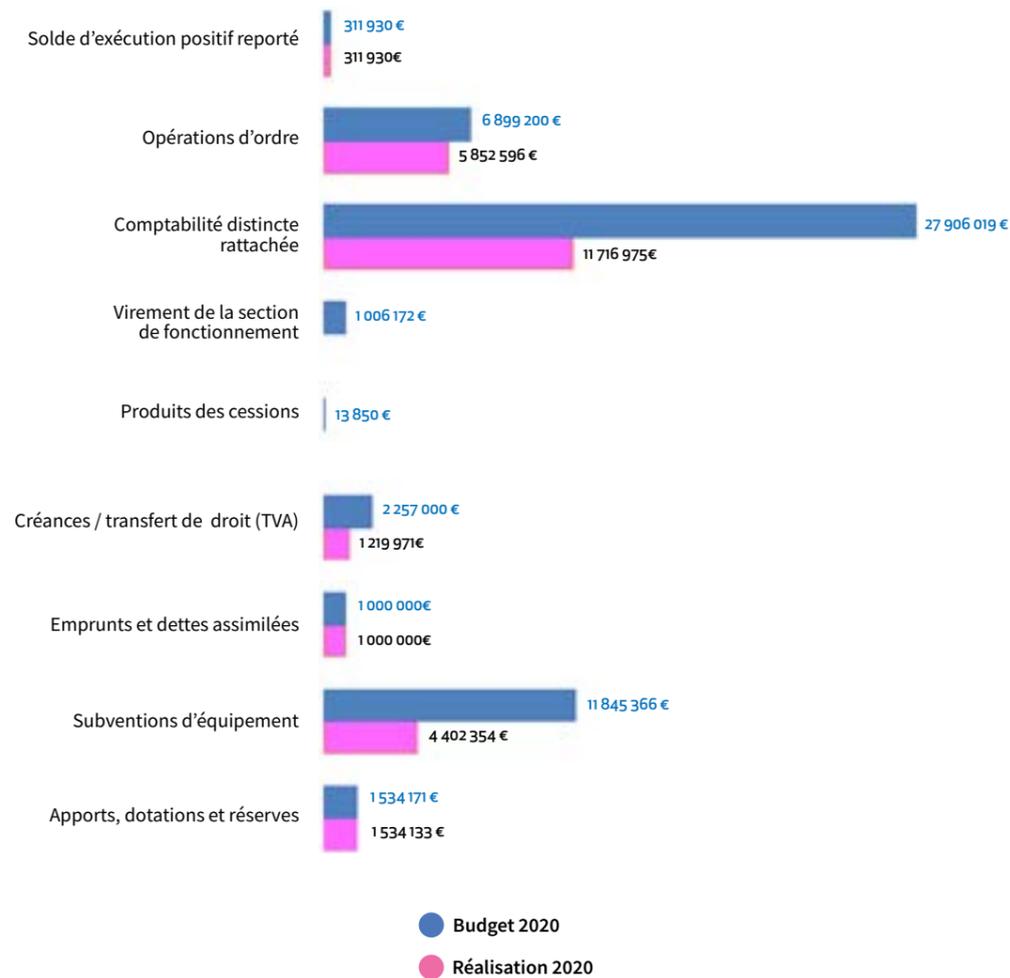
SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES 2020 : 11 617 036 €



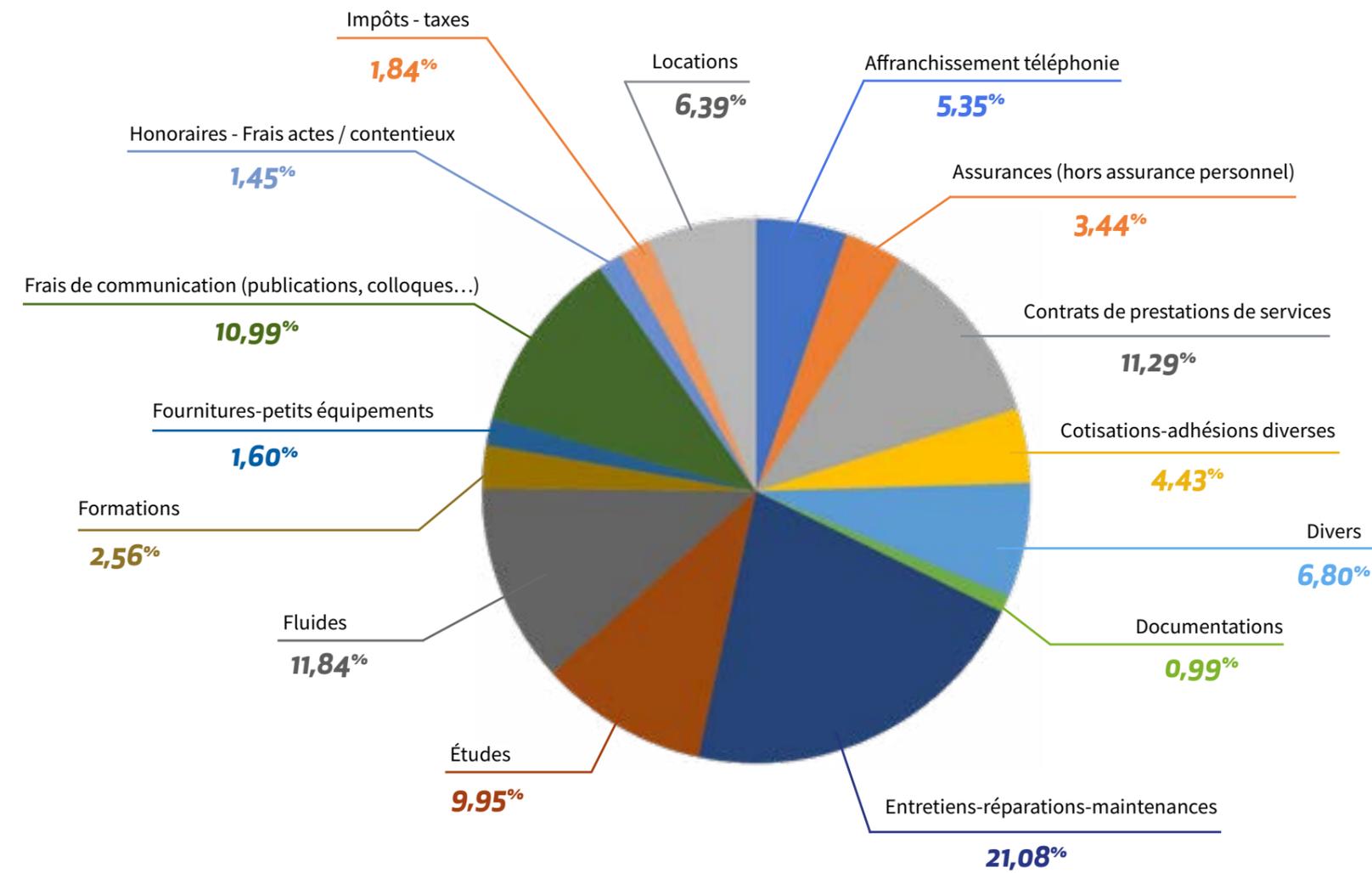
SECTION D'INVESTISSEMENT - DÉPENSES 2020 : 24 969 377 €



SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES 2020 : 26 037 959 €



LE DÉTAIL DES CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL



LES RESSOURCES HUMAINES

Au 31 décembre 2020, le SDESM compte 48 agents dont 23 agents techniques, 24 agents administratifs et 1 apprentie. L'âge moyen du personnel est de 44 ans. Des mouvements de personnel ont eu lieu :

Création du service Secrétariat Général : recrutement d'un agent responsable du service (Sandrine Bouquet).

Création du service Affaires Juridiques : recrutement d'un responsable de service (Jonathan Larre) et d'un responsable des achats énergie (Coralie Yoela).

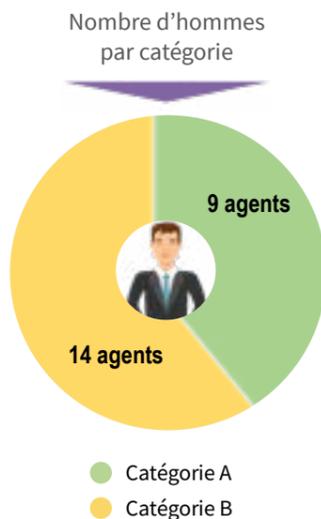
Accueil : suite au départ de l'agent d'accueil (Coraline Corbet) recrutement d'un nouvel agent (Christelle Hyart).

Service Ressources Humaines : création d'un poste de chargé de mission RH (Sophie Magno en mutation interne).

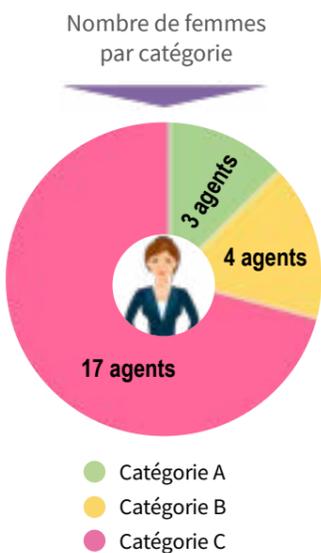
Service Éclairage Public : suite à la mutation interne de l'adjointe (Sophie Magno), elle est remplacée par une assistante technique (Marie-Laure Teixeira en mutation interne). Suite au départ d'un chargé d'affaires (Jonathan Seaman), recrutement d'un nouvel agent (Iliesse Dihni).

Service Énergie : suite au départ d'un conseiller en énergie partagé (Isabelle Defontaine), recrutement d'un nouvel agent (Nicolas Chantelard).

Service Enfouissement des Réseaux : suite au départ d'un chargé d'affaires (Marc Bréhard), recrutement d'un nouvel agent (Nicolas Clerc).

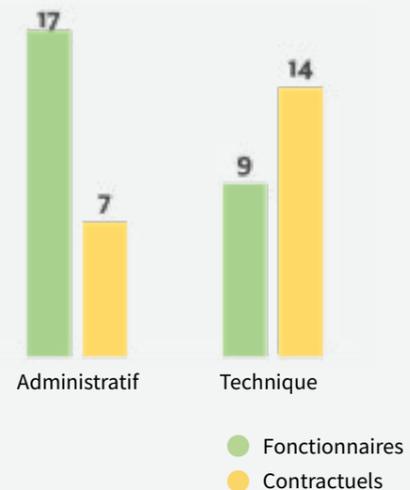


● Catégorie A
● Catégorie B



● Catégorie A
● Catégorie B
● Catégorie C

Répartition des agents par filière et statut



● Fonctionnaires
● Contractuels

FORMATION

Dépenses en formation :

Cotisations CNFPT : **10 197 €**

Autres organismes : **34 700 €**

226 jours de formation
une moyenne de **4,8 jours** par agent

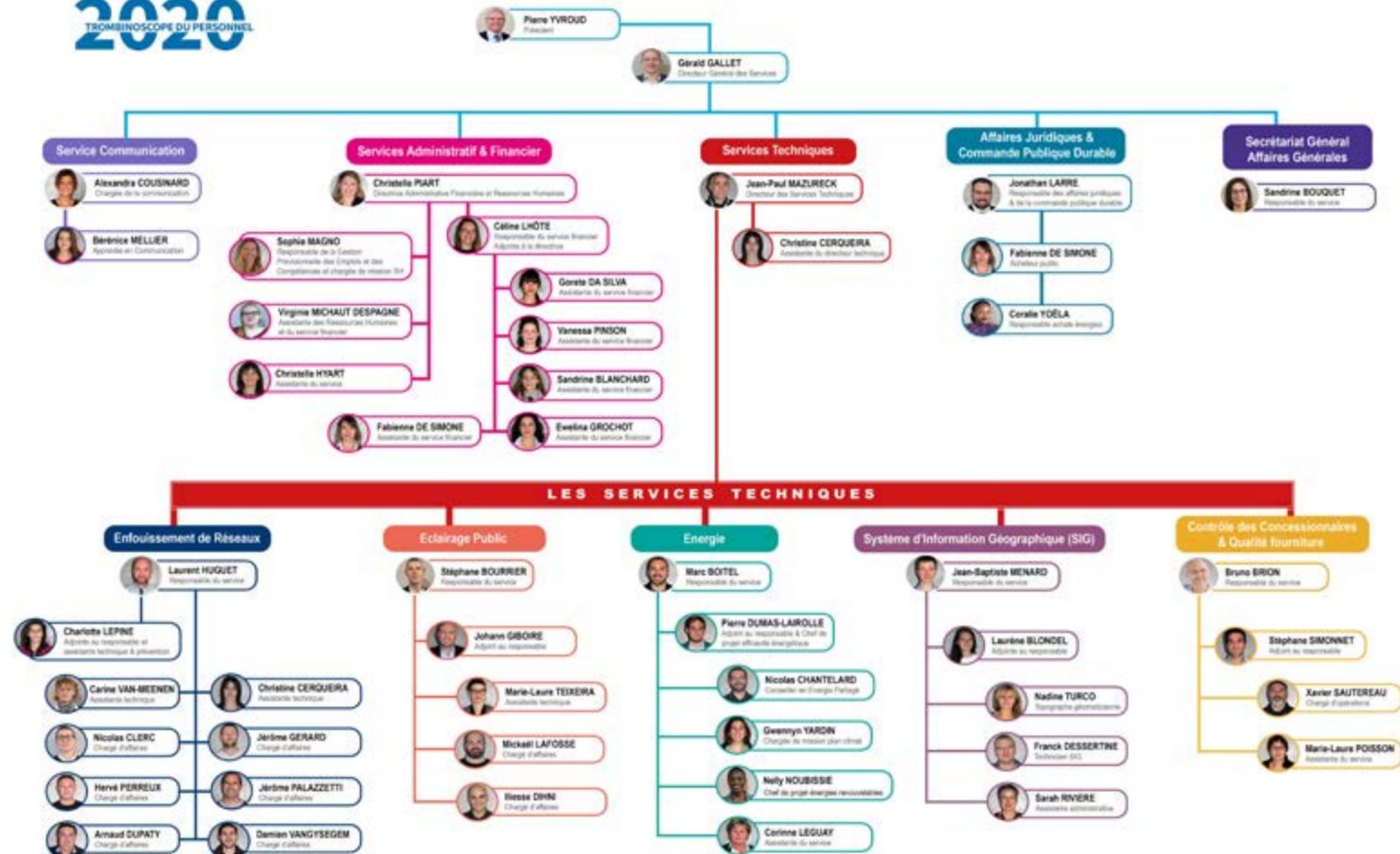
1 accident du travail

212 jours épargnés
sur le Compte Épargne Temps (CET)

8 jours d'arrêt maladie
suite à un accident du travail

2020

TROMBINOSCOPE DU PERSONNEL



LES ACHATS D'ÉNERGIE ET LES MARCHÉS PUBLICS



LA COMMANDE PUBLIQUE

En 2020, le SDESM a réorganisé ses processus internes pour se doter d'un service dédié aux affaires juridiques et à la commande publique durable.

L'une des premières actions de ce service a été de mettre à jour le règlement intérieur de la commande publique, en favorisant une politique d'achat durable et écoresponsable.

Le SDESM aura conclu :

5 marchés à procédure adaptée

4 appels d'offres en groupement de commande :

- Fourniture, acheminement d'électricité et services associés
- Fourniture, acheminement de gaz et services associés
- Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la réalisation d'audits des installations thermique – en collaboration avec le SEY78
- Prestations topographiques de détection des réseaux et de marquage piquetage – en collaboration avec le SIGEIF

1 concession de service public :

- Concession pour la conception, la réalisation et l'exploitation du réseau de chaleur à Lizy-sur-Ourcq

Le SDESM a également adhéré au « Comité Départemental pour l'insertion pérenne par les clauses sociales », afin de bénéficier de son expertise pour ouvrir ses marchés aux dispositifs d'insertion sociale.

FOCUS SUR LE GROUPEMENT DE COMMANDE GAZ ET ÉLECTRICITÉ DU SDESM

Le SDESM a constitué un groupement de commande unique, comptant 308 adhérents, pour la fourniture de gaz et d'électricité pour la période 2021/2024.

Les volumes représentent environ :

110 GWh par an pour l'électricité

98 GWh par an pour le gaz

Les accords-cadres ont été attribués le 30 juillet 2020. Les marchés subséquents ont été attribués comme suit :

- La fourniture d'électricité a été attribuée le 26 octobre 2020 à ENGIE pour la période du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021.
- La fourniture de gaz a été attribuée le 13 novembre 2020 à SAVE ENERGIES VERTES pour la période du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2023.

Un second marché subséquent de fourniture d'électricité pour la période du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2024 sera lancé et attribué en 2021.

LES OUTILS DE COMMUNICATION

LES RAPPORTS DU CONTRÔLE DES CONCESSIONNAIRES ÉLECTRICITÉ - GAZ - QUOTIDIEN



LE SDESMAG



LE SDESM CONNECTÉ

NOUVEAU SITE INTERNET



LE RAPPORT D'ACTIVITÉ



LES FICHES COMMUNES



LA NEWSLETTER MENSUELLE



LA SEM SDESM ÉNERGIES

En 2020, la SEM SDESM Énergies a fêté sa troisième année d'existence en mettant en service plusieurs installations achevant ainsi la première phase du plan d'affaires initial de la société. Plusieurs nouveaux projets ont également été validés. Ces nouveaux projets ont permis de franchir une nouvelle étape pour le développement de la société, sur les cinq prochaines années.

Pour les financer, la SEM a réalisé une augmentation de son capital social le portant à

4 100 000 €

NOS RÉALISATIONS

- Mise en service de la station d'avitaillement en Gaz Naturel pour Véhicules de Saint-Thibault-des-Vignes dès février 2020 et première année d'exploitation avec la société PROVIRIDIS.
- Mise en service de la centrale solaire photovoltaïque de Montereau-sur-le-Jard sur le auvent poids lourds de la société Firalp pour 100 kWc installés.
- Prise de participation pour 9.80% dans la société ECT Energies Les Gabots qui a construit et exploite une centrale solaire de 17 MWc sur 20 ha d'une ancienne installation de stockage de déchets inertes sur la commune d'Annet-sur-Marne.
- Achèvement des études et dépôt de la demande de permis de construire pour la centrale solaire photovoltaïque de Boissise-la-Bertrand.

NOS PROJETS ENGAGÉS

- Sélection de l'entreprise Endesa pour la construction et l'exploitation d'une seconde station d'avitaillement en GNV sur la commune de Vaux-le-Pénil.
- Participation pour 20% au projet Grapagri de montage de 17 hangars photovoltaïques sur des exploitations agricoles.
- Organisation d'un programme de développement d'ombrières solaires sur les parkings des collectivités.



LA SEM BI-METHA 77

La société d'économie mixte Bi-Metha77, dont le SDESM est l'actionnaire majoritaire, porte le développement d'une unité de méthanisation territoriale sur la commune de Dammarie-les-Lys.

La production de biométhane issue de la méthanisation constitue une réponse remarquable aux enjeux énergétiques auxquels sont confrontées nos sociétés aujourd'hui. En effet, cette production d'énergie est renouvelable, locale et, de surcroît, stockable et pilotable.

La valorisation des biodéchets, des boues de stations d'épuration, des sous-produits agricoles ou cultures intermédiaires, en veillant à ce qu'il n'y ait aucune concurrence avec les cultures alimentaires, constitue une réponse pertinente aux enjeux du changement climatique. Par ailleurs, le retour au sol du digestat permet une réduction très significative des intrants chimiques utilisés actuellement par l'agriculture et permet ainsi un accompagnement des exploitants agricoles vers des pratiques plus durables.

Le projet Bi-Metha77, à l'appui de l'ensemble de ses externalités positives, formera un atout essentiel pour le territoire seine-et-marnais.

En 2020, la négociation du marché global de performance de conception-réalisation et exploitation de l'unité s'est poursuivie pour aboutir à une solution consolidée et résiliente.

En 2021, le dossier d'autorisation des Installations Classées Protection de l'Environnement (ICPE) ainsi que le permis de construire seront déposés. Il s'agit d'un projet de territoire, porté par le territoire, dont les travaux débiteront en 2022 pour une injection en 2023-2024 du biométhane.





**SYNDICAT DÉPARTEMENTAL
DES ÉNERGIES DE SEINE-ET-MARNE**

1, rue Claude Bernard 77000 La Rochette
01 64 79 74 75 - sdesm.fr

SUIVEZ NOUS

